

Olivier Pianaro

La musique coule dans ses « Vienne »

Olivier Pianaro aura l'âge de la retraite à la fin de ce mois de novembre. Cet homme aux multiples casquettes a lâché ou en lâchera la plupart mais il gardera fermement la baguette dans les mains. Diriger des orchestres, c'est avant tout un plaisir pour lui. Un besoin aussi sans doute, comme il a pu s'en apercevoir sous pandémie lorsque la vie musicale s'est arrêtée comme le reste. Le résident de Saint-Sulpice, formé à Vienne notamment, retrouvera le bonheur de la scène les 4 et 5 décembre à l'occasion du 83^e concert du Chœur des Rameaux à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.



Olivier Pianaro est heureux dès lors qu'il touche à une partition.

Vif et chaleureux, ce sont les deux adjectifs qui résument le mieux Olivier Pianaro. Ces caractéristiques humaines se retrouvent aussi dans sa manière de diriger un orchestre. Avec lui, c'est à chaque fois une lecture tonique des grandes œuvres du répertoire choral qui est proposée. Ses partitions, il les scrute, les épiluche et les annote pour être au plus près de ce qu'il recherche. Cela lui permet de guider efficacement ses musiciens et de déconstruire chaque morceau pour mieux lui donner vie. Intensité de chaque instrument, changement de rythme ou intensification d'un passage, tout est sous ses yeux. Ce travail « de chirurgien » effectué en amont, il « n'a plus qu'à » faire passer le message aux membres de son orchestre par les gestes.

Le samedi 4 (19 h 30) et le dimanche 5 décembre (17 h), c'est sur la fresque musicale « Beethoven habite à l'étage » ainsi que sur la Messe en do majeur (op.86) qu'il le fera à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

Une cinquantaine sur scène

« C'est quand même particulier car c'est la première fois en Europe que deux comédiens (Michel Favre et Romann Boubet) vont accompagner en direct la petite cinquantaine de membres de l'orchestre, solistes compris. On souhaitait marquer le coup en 2020 – repoussé pour cause de Covid – pour les 250 ans de la naissance de Ludwig van Beethoven.

Voir suite en page 3

Faites le plein d'éNERgies

Préparez votre hiver avec nos solutions de chaleur écologiques

- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Chaudière à pellets
- ✓ Chauffage à distance

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 25 novembre 2021

N°43

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

L'heureuse résilience de Candice Baillods !

PAGE 3

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

18-22 de l'apprentissage : une soirée pour briser la glace.

PAGE 13

HOCKEY VÉTÉRANS

Mémorial Kobler : Pierre on ne t'oublie pas !

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Chronique régionale 7, 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9
Où sortir 10
Bonnes tables 11
Les emplois 11
Chronique régionale 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13
Les sports 13, 14, 15, 16
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

tous Azimuts! Recyclage de bout de carton

Il a été placé là, juste à côté de chez moi, au bord de la route et chaque jour, bien en évidence, je le voyais... ce bout de carton peinturluré. Chaque jour, il me perturbait et devait également perturber les autres automobilistes, car il attire le regard, ce bout de carton ! Alors un jour, je l'ai déplacé afin qu'il ne perturbe plus les conducteurs et ne les fasse dévier de leur trajectoire et quitter la route. Le lendemain, le bout de carton était à nouveau en place et je l'ai à nouveau déplacé pour prévenir de futurs accidents. Déplacer, remettre, déplacer, remettre... le petit jeu enfantin a duré deux semaines et c'était rigolo.

Et puis un soir, après quelques verres et même si une personne, autre que moi, avait eu la même idée de le déplacer, j'ai décidé que le mieux était d'enlever définitivement ce bout de carton. Si quelqu'un avait pris la liberté de l'installer dans l'espace public, j'avais bien, moi aussi, la liberté de le retirer. Chez moi, je l'ai dépecé en petits morceaux et je l'ai consciencieusement mis à la déchetterie. Le carton se recycle au contraire de certaines idées...

Rabov

Décès

M^{me} Berta Favre-Marti, 95 ans

En plus dans ce numéro

C'est le moment pour nos lecteurs qui le désirent de montrer leur attachement à leur hebdo préféré !

L'institut Fanya et Art Coiffure à Fleurier invitent la population à leurs portes ouvertes.

Hotline pédiatrique

La hotline pédiatrique du Canton de Neuchâtel a changé de numéro. Dorénavant, il faudra composer le 0848 134 134.

Les appels sont pris en charge de la même manière, soit 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les prestations offertes actuellement restent totalement identiques.

La Vie au Vallon

L'heureuse résilience de Candice Baillods!

« La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents »

Boris Cyrulnik



CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Baillods
Prénom	Candice
Née le	5 septembre 1985 à Morges, deux frères et un demi-frère
Profession	Employée de commerce au sein d'une gérance
État civil	Divorcée et mère de Sofia et Sören, en couple avec Xavier
Domicile	Saint-Sulpice

L'adage qui nous avertit que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille » reflète parfaitement le parcours de Candice Baillods. Pourtant, à son écoute, on doit y ajouter immédiatement cette autre pensée : « Tout ce qui ne tue pas rend plus fort »... Pleine d'émotions diverses gérées avec une intelligente maîtrise, mais surtout avec une rare force de vie et d'amour !

Enfance et adolescence

Candice Baillods grandit à Echandens, cinq années durant, avant de rejoindre le Val-de-Travers, le chemin de Forpélet à Fleurier : « Dans une grande et jolie maison... Une enfance tranquille ! ». Quelques souvenirs de son passage à l'école enfantine et primaire, Natacha Martin et Martine Philippin « solaire et pleine d'énergie », Monsieur Richard « J'ai bien aimé sa rigueur et j'ai toujours perçu chez lui quelque chose de touchant ! », ainsi que Michel Audétat, « J'ai adoré ! ». De son passage à l'école secondaire, peu de choses, si ce n'est la personnalité de Mme Tossy. Une période délicate de la vie de Candice Baillods, divorce de ses

parents : « Un divorce compliqué ! J'ai beaucoup souffert de ce jeu de ping-pong auquel jouaient mes parents ! ». Candice se renferme quelque peu, sa vie se résume à l'école et à l'équitation : « Le cheval, avec Karin, à La Raisse, une bouée de sauvetage ! ». Et les événements jalonnant sa vie ne vont rien arranger. À 17 ans, Candice perd son, le seul, oncle décédé tragiquement par des piqûres de guêpes et, une année plus tard, son « premier amour » décède dans un tragique accident de voiture. Une dernière année d'école catastrophique, « c'était sans doute trop facile avant », le désir de partir de la maison, un début d'apprentissage d'assistante en pharmacie qui n'aboutit pas... Arrive alors celui qu'elle considère comme son mentor, Bernard Cousin, « Grâce à lui, je n'ai pas sombré ! Il a su croire en moi... », qui lui propose de rejoindre la Caisse paritaire de chômage de Fleurier... « Le début d'une histoire d'amour pour le bénévolat ! ». Candice obtient son CFC d'employée de commerce en 2006.

Histoire de vie

« Ensuite, ça part un peu dans tous les sens, je suis comme ça ! »...

Le bénévolat

« CORA, c'est une géniale expérience ! » lance Candice avec un zeste d'amertume au coin de l'œil. Engagée à CORA, Candice évoque une magnifique période surtout au moment du lancement bénévole de l'association APM « Au petit moment », offrant aux mamans des temps de rencontres, de réflexions autour d'ateliers divers, des cours autour de la notion d'apprentissage, de la découverte d'autrui grâce à diverses techniques. « Une belle période de CORA, pleine de dynamisme, de foisonnement d'idées ! ». Mais également, beaucoup d'émotions contrastées. Et dans sa vie privée...

Le temps de la mise en ordre définitive dans la vie de Candice. Sa force interne retrouvée, elle s'éloigne des climats peu fiables. Désormais, elle apporte ses nombreuses compétences au sein d'une gérance de la place. Le bénévolat, disions-nous ? En lien avec Bernard Cousin, un engagement en faveur du Carnaval et de la Brocante de Fleurier, notamment, car l'inventaire est riche...

Une rencontre, un séjour à Rome, « un véritable coup de foudre », Candice apprend l'italien. En 2006, rencontre avec Gilles qui deviendra le père de ses enfants, Candice se retrouve sans travail. Stage à Zurich dans une école d'allemand durant trois mois, engagement à Neuchâtel au sein de la Caisse cantonale d'assurance chômage puis à l'Office fédéral de la statistique, à Neuchâtel toujours, affectée à la statistique du tourisme, avant d'être engagée en qualité de collaboratrice administrative et animatrice au sein de CORA à Fleurier... Naissance de Sofia en 2012, de Sören en 2017 et divorce en 2017... À cet énoncé, Candice lance : « Les enfants ont la force de nous conduire à régler ce qui est enfoui ! ». Dès lors, elle entame un parcours de reconstruction suite à la dépression qu'elle traverse : psychothérapie, médecine alternative, etc... « J'apprends ainsi que tout ce que l'on déterre, c'est tout ce que l'on ne transporte pas devant

nos enfants ! Il faut oser parler ! ». Divorce en 2017 que Candice analyse avec une belle clairvoyance : « On a emprunté des chemins différents. Sans doute parce que nous ne nous voyions trop peu. Dès lors, les choses deviennent compliquées lorsque l'on se retrouve ensemble ! ». Un divorce réussi, avec beaucoup de respect mutuel, conservant en permanence les enfants au centre. Puis, en couple avec Xavier, telle une évidence, et le début de l'apprentissage de la vie de familles recomposées...

Le Val-de-Travers

« Je suis totalement amoureuse de ma région, je dis souvent : c'est mon Vallon ! ». Candice apprécie les balades au bord de l'Areuse, admirant « les tableaux de nature », ainsi offerts. Mais ce qu'elle y apprécie par-dessus tout, c'est la vie et l'amour et la densité de solidarité qui y règne. « C'est impensable d'imaginer ma vie ail-

LA RÉSILIENCE

« Avec tout l'amour que je ressens dans mon foyer aujourd'hui, ça valait le coup d'oser, d'avancer selon mon ressenti ! »... Cette seule phrase décrit parfaitement la philosophie de vie de Candice. À supposer que vous fassiez sa connaissance aujourd'hui seulement, jamais vous n'imaginerez les obstacles qui se sont présentés à elle. Obstacles et dures réalités de la vie qu'elle est parvenue à franchir, non sans mal parfois, non sans quelques torrents de larmes, non sans souvenirs vivaces ! Candice se décrit comme une personne « vivante et aimante »... C'est peu de le dire, tant elle dégage d'ondes positives lorsque vous échangez avec elle, une rare qualité d'écoute, un désir permanent du mot juste et l'expression exacte de ses sentiments. Dès lors, en quête d'un titre pour ce chapitre de la Vie au Vallon, le mot « résilience » est immédiatement apparu. Candice Baillods, une rare force de vie et un puits sans fond d'amour !

leurs tant la vie associative et l'engagement des gens sont riches ! ». Candice se sent profondément enracinée au Val-de-Travers. Son histoire de vie est imprimée dans ce lieu.

Claude-Alain Kleiner

REGARDS EXTÉRIEURS

Son amie, Florence Kirkorian, s'exprime ainsi : « On se connaît depuis une vingtaine d'années. Pour moi, c'est une chance de compter Candice dans mon cercle d'amis. Toujours joyeuse, positive, avec le sourire, Candice est un rayon de soleil. Un rare dynamisme, elle adore entreprendre, dans toutes sortes de contextes. De surcroît, c'est une super maman ! ». Autre amie, Sylvie de Oliveira, use des mêmes termes : « On a fait connaissance lors d'un cours de communication bienveillante pour enfants, il y a environ dix ans. On s'est immédiatement accordées à propos de nos très jeunes enfants. Toujours très à l'écoute, Candice est aux petits soins d'autrui. Quand on n'est pas très bien, elle est présente. Elle possède cette compétence à savoir recevoir les émotions ! ».

Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Pompe à chaleur



Bornes de recharge



Installation photovoltaïque
Communauté d'autoconsommation

→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !



Rue du Preyl 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch

La musique coule dans ses « Vienne »

Suite de la page 1

Cette configuration permet également de présenter l'artiste d'une manière attractive et accessible aux familles. » C'est le groupe Symphonia Genève, qu'il dirige depuis 2016, qu'il aura à guider pour ce qui est de « Beethoven habite à l'étage ». L'histoire est simple. Un jeune garçon est bouleversé par la venue d'un homme excentrique dans l'appartement au-dessus de celui de sa famille. Cet homme, c'est Beethoven lui-même qui vient de débarquer dans son immeuble.

Beethoven a habité ici !

Comme il est sourd, il hurle fréquemment. Il se balade aussi tout nu, partition à la main, devant les fenêtres. Malgré tout, le jeune s'attache petit à petit à cet excentrique individu. « Il faut savoir que le compositeur a dû déménager vingt à trente fois à Vienne, c'est dire qu'il ne devait pas être un locataire si facile que ça », pouffe Olivier Pianaro. « C'est simple, dans les rues de Vienne il suffit presque de lever la tête pour apercevoir un bâtiment « Beethoven a habité ici ». Je pousse un peu mais c'est assez fréquent dans le centre-ville. » Cette première partie va durer environ 45 minutes avec les comédiens qui illustreront

donc l'histoire au cours des 31 tableaux qui se succéderont. Après l'entracte, on reviendra à quelque chose de plus classique avec la Messe en do de Beethoven, interprétée par le Chœur des Rameaux et Symphonia Genève (40 minutes).

Les héritiers du Chœur des Rameaux

« L'histoire de cette œuvre est belle car elle n'a pas été comprise immédiatement à l'époque. Le compositeur allemand a dû ruser pour la vendre à des éditeurs en l'incluant à d'autres créations. C'était le package complet ou rien, preuve qu'il y tenait à sa Messe. » Olivier Pianaro la connaît sur le bout des doigts grâce à son immense expérience à la baguette. Il a notamment dirigé durant 20 ans le Chœur mixte de Colombier, il a aussi créé celui de l'Eren et il est à la tête de celui des Rameaux depuis plusieurs années. « J'aime intégrer des jeunes qui sont en fin d'études à la Haute École de musique pour participer à leur formation. Le Chœur des Rameaux est un bon mélange d'anciens et de néophytes où les connaissances trouvent ainsi des héritiers au fil des ans. » L'année 2020 a été l'unique creux dans cette pyramide des savoirs.

« C'était pas évident, il ne se passait plus rien. Cela m'a manqué même si j'ai bien d'autres activités à côté et que j'ai eu suffisamment à faire malgré tout. » Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est notamment président du centre culturel du Val-de-Travers.



Le talent c'est 10%, le reste c'est du travail

Il était également de la commission des finances du Musée régional et il a participé au succès de la récolte de fonds pour la restauration de la maison des Mascaraons. « Depuis les neuf ans que j'ai passés à Vienne pour y passer deux diplômes (1975), je ne peux pas tout vous raconter ce que j'ai vécu car il y aurait tellement à dire. J'ai par exemple été dans la classe d'Otmar Suitner qui était le chef de l'opéra de Berlin-Est. Ensuite, j'ai parcouru

le monde en tant que choriste dans le Chœur des Jeunesses Musicales de Vienne. Finalement, il m'a été donné de côtoyer le grand Leonard Bernstein. Je l'entends encore me dire avec sa grosse voix : " Vous avez du talent, c'est bien. Mais c'est seulement 10% du chemin, le reste c'est du tra-

vail ". J'ai toujours gardé ça bien en mémoire, croyez-moi, même si je n'ai pas fait une grande carrière selon moi. Je me suis pas mal dispersé on va dire. » Il a été chef de plusieurs chœurs, il a donné des cours de solfège mais il a aussi été directeur du centre d'accueil pour requérants d'asile des Cernets durant vingt ans. Il a aussi dirigé la Fondation « Le Camp » de Vaumarcus et le Home Dubied de Couvet. Une belle partition !

Kevin Vaucher

Orientation professionnelle 18-22 : une soirée pour « briser la glace »

Le 17 novembre avait lieu, au collège de Longereuse, la cinquième édition des 18-22 de l'apprentissage. Un événement mis sur pied en commun entre la commune de Val-de-Travers, le cercle scolaire Jean-Jacques Rousseau et l'office cantonal de l'orientation professionnelle et qui permet la rencontre d'élèves en fin de scolarité et d'employeurs de la région.

Avant l'entretien, on ressent une certaine tension chez les élèves de 11^e année présents ce mercredi 17 novembre. Une tension évidente et légitime car pour beaucoup, il s'agit du tout premier entretien professionnel. Mais les élèves peuvent compter sur le conseil et l'accompagnement des conseillères de l'office cantonal de l'orientation professionnelle (OCOSP), Fabienne Dellenbach et Laetitia Le Roy, présentes ce soir-là, pour être dans les meilleures conditions au moment du rendez-vous. « Ce soir, il n'y a pas d'engagement à proprement parler, mais souvent cela débouche sur un stage professionnel », explique David Hamel, codirecteur du cercle scolaire Jean-Jacques Rousseau (JJR). En effet, les 18-22 de l'apprentissage (ndlr : les rendez-vous se déroulent entre 18 h et 22 h) ont avant tout pour objectif de permettre la rencontre d'élèves en recherche d'apprentissage et de différents employeurs de la région susceptibles d'en proposer dans le secteur recherché. « Pour un peu briser la glace », illustre Christophe Calame, conseiller communal en charge de la jeunesse et de l'enseignement (DJE). Ainsi, mercredi dernier, 31 entretiens individuels se sont déroulés et concernaient 22 élèves et 7 entreprises du Val-de-Travers.

Concrètement, l'organisation de ces rendez-vous entre élèves et professionnels débute par les rencontres préalables des adolescents avec l'OCOSP à qui ils font part de leurs souhaits de formation. Pour cette édition, l'éventail des métiers recherchés est vaste, de cuisinier-e à polymécanicien-ne, en passant par les postes d'employé-e de commerce ou dans le domaine éducatif. Puis, le dicastère de l'économie contacte les entreprises des domaines concernés de la région afin de savoir si elles désirent participer à ces rencontres. Enfin, l'OCOSP joue les entremetteuses en planifiant les entretiens individuels de 15 à 20 minutes. La démarche des 18-22 de l'apprentissage est facultative pour les élèves, mais la participation cette année correspond environ à un cinquième de l'effectif de 11^e année.

Concept modifié depuis deux ans

Les 18-22 de l'apprentissage sont nés en 2017 de l'idée de Romuald Babey, ancien directeur du cercle scolaire et de Frédéric Mairy, chef du dicastère de l'économie. La première édition s'était déroulée à la grande salle de Couvet et avait rencontré un certain succès. Néanmoins, le concept a été revu depuis

deux ans. « Précédemment, il y avait un aspect speed dating, désormais le format est plus réduit, mais pour plus de sens et de résultat », note David Hamel, en soulignant le caractère personnalisé et individuel de la nouvelle formule. La question du format interpelle aussi Christophe Calame qui relève l'importance de faire correspondre envies des élèves et offres des entreprises. Le conseiller communal et le codirecteur de l'école JJR estiment que l'évolution de la fréquentation des 18-22 de l'apprentissage est stable, même si cette année constitue une légère baisse. Pourtant, David Hamel n'est pas pessimiste. « Le nombre d'élèves dépend beaucoup de la nature de chaque volée de 11^e année », détaille-t-il, en reconnaissant que progressivement « un rythme de croisière » est trouvé.

Chef du DJE, Christophe Calame est aussi convaincu de la démarche. « Si un seul contrat est conclu grâce aux 18-22, c'est déjà bénéfique », juge-t-il, en expliquant que l'événement ne demande aucun investissement particulier, si ce n'est en temps. Les 18-22 sont pour le conseiller communal une « offre supplémentaire » pour l'orientation professionnelle sans redondance avec des événements comme Capa'Cité, mais avec l'argu-

ment de la proximité en plus. Un concept au sein d'un cercle scolaire qui n'a pas d'équivalent sous cette forme au niveau cantonal et qui pourrait faire des émules ailleurs. Toutefois, comme après chaque édition, il y aura une réflexion afin d'optimiser le concept dans la volonté de faciliter le contact avec les employeurs et permettre aux élèves du cercle scolaire du Val-de-Travers de trouver une formation au Vallon. Après vingt minutes, quelques élèves sortent de leur entretien, tous affichent un visage soulagé. Les conseillères de l'OCOSP s'enquêtent du déroulement. « Oui, cela s'est bien passé », avoue une élève. Un autre a également une mine détendue après son rendez-vous avant d'avouer tout de même : « Cela épuise... ».

Entretiens fictifs aussi

Depuis douze ans, le cercle scolaire JJR et l'OCOSP collaborent également avec l'entreprise Goût&Région. Cette collaboration offre notamment la possibilité aux élèves en fin de scolarité de participer à des entretiens d'embauche fictifs aux Mines d'asphalte de la Presta menés par des collaborateurs de l'acteur touristique. Un outil supplémentaire pour se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle.

Gabriel Risold

On vote dimanche

Dimanche, la population neuchâteloise est appelée à se prononcer sur un objet cantonal et trois objets fédéraux : un crédit d'engagement de 186'000'000 de francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18, l'initiative « Pour des soins infirmiers forts », l'initiative sur la justice « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort », ainsi que sur la modification du 19 mars 2021 « de la loi Covid-19 ».

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.



Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

Bureau électoral : Christian Bugnard, président, Stéphanie Hainard, vice-présidente, Ludovic Peter.

Bureau de dépouillement : Ludovic Kneissler, Loïc Fuhrer, Andreas Bellenot, Geoffroy Faucherre, Esther Oliveira, Cassia Freitas, Yann Guillaume, Sonia Camilli, Amélie Huguenin-Bergenat, Fabrice Brocard, Mireille Benoit, Melany Frei, Frédéric Jeanneret.

La Côte-aux-Fées Maison de commune

Bureau électoral et de dépouillement : Daniel Benaroya, président, Lina Piaget, vice-présidente, Sébastien De Cristofano, René Gerber, Jehan Piaget, membres.

Les Verrières Bureau communal

Bureau électoral et de dépouillement : Yvan Jeanrenaud, président, Mégane Verdon, vice-présidente, Laura Vonlaufen, Pauline Petitpierre, membres.

DES NOMS

► Eléonore Carrola de Fleurier s'est vu remettre son EMBA du Leader-Manager responsable de la Haute École Arc gestion de Neuchâtel.



Anniversaire de mariage

Maman, papa, toute votre famille vous félicite pour ces noces d'or... comme vous deux !

Bisous de nous 8 et vive les 50 prochaines années !



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 25 novembre au 2 décembre

COUVET : samedi, à 17 h, Avent 1, V. Tschanz Anderegg (sans pass sanitaire).

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, Avent 1, culte musical et chanté, V. Tschanz Anderegg (sans pass sanitaire).

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 25 novembre au 3 décembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale, 1^{er} dimanche de l'Avent. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mardi, à 20 h, préparation œcuménique du baptême

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 25 novembre au 2 décembre

Dimanche, à 10 h, culte avec O. Taramaraz, avec le sujet « gardien du bisse, message pour notre temps ».

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements : D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

Collision à Travers

Lundi vers 11 h, un véhicule de livraison conduit par un habitant de Aegerten, âgé de 19 ans, circulait sur le chemin des Quarres à Travers en direction du Crêt-de-l'Anneau avec l'intention de se diriger vers Noiraigue. À l'intersection avec la route cantonale, une collision s'est produite avec la voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, âgée de 63 ans, laquelle circulait sur la voie de droite en direction de Noiraigue. La conductrice a été prise en charge par une ambulance pour un contrôle à l'hôpital.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

**urgences: 144**

**services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134**

**hotline pédiatrique: 0848 134 134**

ne.ch



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Vendredi 19 novembre : à 14 h 41 sur la route de la Nouvelle Censière à Couvet, intervention technique secours routier en collaboration avec la police neuchâteloise, le service d'ambulances et les agents de sécurité de proximité de la commune de Val-de-Travers.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Contre une souche d'arbre

Vendredi 19 novembre à 14 h 25, une automobile conduite par une habitante de Couvet, âgée de 45 ans, a circulé sur la route communale reliant Couvet à La Nouvelle-Censière.

Au lieu-dit Le Bois-de-Sagneule, le véhicule a dévié sur la droite et a finalement terminé sa course contre une souche d'arbre. Blessée, la conductrice a, dans un premier temps, été désincarcérée par les pompiers du SDIS ValTra, puis transportée au moyen d'une ambulance à l'hôpital Pourtalès.

Fleurisane blessée à Coffrane

Samedi dernier, à 6 h 34, une voiture conduite par un habitant de Chaumont, âgé de 23 ans, circulait sur la route cantonale de Boudevilliers en direction de Coffrane. À la hauteur de la carrière de la Pôlière, il a perdu la maîtrise de son véhicule et une collision s'est produite avec une voiture conduite par une habitante de Fleurier, âgée de 55 ans, qui circulait normalement en sens inverse. Blessée, cette dernière a été transportée à l'hôpital Pourtalès au moyen d'une ambulance.

Avis mortuaires

†

Ses enfants :
Rose-Marie et Richard Casaubon-Favre,
Brigitte Chambettaz-Favre,
Rachel Näscher-Favre,
Denis Favre,
Raymond et Fabienne Favre-Lambert,
Henri et Betty Favre-Rinaldi,

ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Berta FAVRE-MARTI

enlevée à leur tendre affection le 19 novembre 2021, dans sa 96^e année.

La cérémonie d'adieu sera célébrée en l'église catholique de Cossonay, dans l'intimité.

Je quitte ceux que j'aime pour rejoindre ceux que j'ai aimés

R.I.P.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance : **JEUDI MATIN 8 HEURES**

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Roger BACHMANN

vous remercie très sincèrement de l'avoir entourée par vos dons et vos messages.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

*«Il ne voit plus le soleil se coucher dans les sapins
Il n'entend plus les oiseaux chanter
Mais ses souffrances sont terminées.»*

La Brévine, novembre 2021



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

SEPTIÈME CHAPITRE suite du 18.11.2021

Une hirondelle sur l'épaule À la forge

Eugène maniait la patte avec une douceur toute paternelle, on aurait dit qu'il sentait les maux lui-même...

– Si elle se souvient de sa douleur, on a une chance, elle va éviter de poser !

– On va voir ! fit Eugène en essuyant la sueur acide qui lui coulait dans les yeux.

À la pénombre du lieu s'ajoutaient une chaleur qui étouffait le souffle et une fumée qui piquait les yeux. Le maréchal-ferrant fit signe à Bartolomeo de le suivre à l'extérieur. Fort heureusement, même si la température était plus fraîche dehors, l'air était plus respirable. Hélas ! On n'y voyait pas plus qu'à l'intérieur, tellement le brouillard était épais. Il ralluma sa pipe.

– Alors Bartolomeo, qu'est-ce que tu me veux ?

La question trop brusque, trop soudaine avait surpris le visiteur. Il marmonna quelque chose de totalement étranger à sa préoccupation de l'instant :

– Je voulais savoir... pour les chevaux, samedi ?

– Vaucher te les louera bien, t'en auras deux paires pour le débardage !

Il désigna la bête dont il venait de s'occuper :

– En plus, tu auras celle-là, elle sera sur pieds samedi, fais-moi confiance ! Mais il ne faudra pas traîner, tu m'entends ?

– On n'a pas le choix de faire autrement ! On descendra les plus gros troncs au bord du chemin avant l'hiver, les autres on les châblera !

– Ouais ! Par la suite quand la neige viendra, ça sera plus facile pour tirer les rondins, mais plus dangereux à cause des roches et de la pente ! Mais ton équipe et toi vous serez en en Italie ! Je ne vois pas

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

pourquoi j'en parle, après tout !

La dernière phrase semblait être un reproche... Il ralluma sa pipe qui s'était éteinte dans sa main et guettait la réaction de Bartolomeo qui ne broncha pas, puis il enchaîna :

– Dès que vous aurez fini de tirer, vous basculerez le reste dans ton châble, celui qui est juste à côté du crêt du Burcle ! Il ne faudra rien laisser qui occupe le passage du nouveau chemin ! Compris ?

L'Eugène s'y connaissait très bien en débardage car il craignait souvent qu'on lui ramène des animaux en mauvais état... Alors, il était présent la plupart du temps sur les coupes. Il veillait... brailait et protégeait les chevaux avant tout...

Le Burcle était une forêt que Bartolomeo ne connaissait que trop bien, c'était un peu la sienne. Quelques années auparavant avec l'aide de ses compatriotes, il avait creusé des saignées étroites pour en améliorer l'accès. C'était un peu son jardin, un terrain qu'il chérissait comme nul autre pareil. C'était bien là aussi, plus jeune qu'il avait accompli ses premières coupes. Il connaissait chaque arbre, son âge, son évolution. Toutes les plantes semblaient le connaître, un respect mutuel faisait de cet ensemble disparate des complices bienveillants... Mais ce n'était ni à propos de forêt, ni à propos de chevaux que Bartolomeo voulait débattre avec l'Eugène. C'était plus compliqué plus difficilement abordable : Suzanne, lui plaisait ! Il lui semblait qu'elle n'était pas indifférente non plus à... Elle pourrait être une épouse parfaite ! Comme elle était souriante, travailleuse et...

À suivre




83^e Concert

Salle de musique - La Chaux-de-Fonds

Samedi 4 décembre 2021, à 19 h 30
Dimanche 5 décembre 2021, à 17 h

Ludwig van BEETHOVEN (1770 – 1827)

Beethoven habite à l'étage
Fresque musicale sur la vie de Beethoven pour les 7 à 77 ans
Symphonia Genève
Michel FAVRE et Romann BOUBET comédiens
Jason BROOMFIELD piano, Saskia FILIPPINI violon solo

Messe en do majeur, op. 86
Chœur des Rameaux
Symphonia Genève
Direction : **Olivier PIANARO**

Charlotte MÜLLER PERRIER soprano
Catherine PILLONEL BACCHETTA alto
Philippe LAUBSCHER organiste

Rolf ROMEI ténor
Sylvain MUSTER basse

Entrée libre
Programme-texte CHF 4.-

Participation aux frais recommandée
Prix indicatif CHF 30.-







Société de musique
L'Avenir La Brévine

CONCERT ANNUEL

Dimanche 5 décembre 2021
à 10 h 30
au temple de La Brévine

Pass sanitaire ou test négatif obligatoire

EXPOSITION

LUMIÈRE ET POÉSIE EN DUO

Sabine Picard, peintre
et Olivier D. Barrelet, sculptures sur bois

espaceVal, Couvet
jusqu'au dimanche 28 novembre 18 h.

Pass sanitaire pas nécessaire

Présence des artistes le samedi et dimanche

Expo à l'atelier de céramique

Industrie 16a - 2114 Fleurier

Patricia et Marie-France vous invitent

du samedi 4 au jeudi 23 décembre 2021

Ouverture : « presque » tous les jours de 14 h à 18 h 30 (ou sur rendez-vous)

Fermeture : les lundis et mardis et les dimanches 12 et 19 décembre

Artiste invitée : **Sabina, peintures**

www.ceramikeduvallde travers.ch
Facebook/Instagram



2021

NOVEMBRE

- 25, FLEURIER : conférence sur le maintien à domicile, org. Avivo/Croix-Rouge.
- 26, 27, LES VERRIÈRES : soirées de gymnastique, org. FSG Les Verrières.
- 27, NOIRAIGUE : concert de l'Avent, org. fanfare L'Espérance.

DÉCEMBRE

- 4, FLEURIER : vente de sapins, org. Lions Club Val-de-Travers.
- 4, COUVET : vente de bougies, org. Lions Club Val-de-Travers.
- 14, FLEURIER : Noël ensemble, org. Cora et Avivo.

2022

JANVIER

- 29, COUVET : tripes, org. Lions Club Val-de-Travers.

FÉVRIER

- 12, COUVET : concert, org. fanfare l'Harmonie.
- 13, BUTTES : 29^e descente Chasseron-Buttes et 10^e Trophée du Chasseron, org. ass. des Amis de Chasseron-Buttes.
- 18, MÔTIERS : concert, org. fanfare l'Harmonie.

à l'affiche

LE PRIX DU GAZ - UNE RÉSISTANCE CITOYENNE
jeudi : 20 h - 12/10 ans acc.

EIFFEL
vendredi : 20 h 30
10/8 ans acc.

LES ÉTERNELS
samedi, dimanche : 20 h 30 - 14/12 ans acc.

RON DÉBLOQUE
dimanche : 15 h - 8/6 ans acc.

THE FRENCH DISPATCH
dimanche : 17 h 30 - 12/10 ans acc.

Ciné-club :
I AM NOT YOUR NEGRO
mercredi : 20 h 15 - 16/14 ans acc.

colisée



www.cinecouvet.ch



Centre culturel du Val-de-Travers



Le groupe théâtral des Mascarons présente

CABARET REVUE 2021 / 22

DOUBLE SENS

Mise en scène : Thierry Bezzola & Pierre-André Jequier
Adaptation musicale : Ariane Franceschi & Alicja Mroczkowska

Décembre 2021

Vendredi 3, 10, 17	20 h 30
Samedi 4, 11, 18	20 h 30
Dimanche 12, 19	17 h 00
Mardi 28	20 h 30
Mercredi 29	20 h 30
Jeudi 30	20 h 30

Prix : Adultes Fr. 25.- /AVS, étudiants Fr. 20.-
CCV Fr. 15.- / enfants Fr. 5.-

Location : Esprit Maison, Grand-Rue 25, Fleurier
Tél. 032 861 34 55

Mardi 14 h 30 - 18 h 30 - Mercredi 10 h - 12 h
Jeudi / vendredi 10 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30
Samedi 10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h

Places numérotées

Les mesures sanitaires en vigueur au moment des représentations devront être appliquées. Certificat Covid obligatoire.

Maison des Mascarons - Grande Rue 14 - 2112 Môtiers



Noël des Aînés

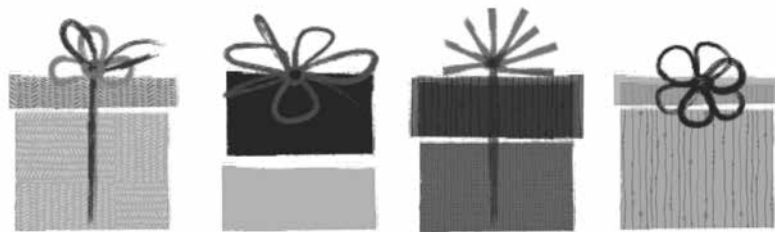
15 décembre 2021
12 h à la cure de Môtiers

Après ces mois difficiles, les retraités de Môtiers sont les bienvenus au traditionnel repas de Noël afin de partager un moment convivial.

Attention : Pass sanitaire obligatoire.
De plus, pour une raison de place, nous ne pourrions accepter que les 50 premiers inscrits.

Inscription jusqu'au 6 décembre 2021 au 079 958 90 30

Jeanine Wyss
Catherine et Gilbert Zbinden



Espace culturel BLEU DE CHINE

Du 27 novembre au 19 décembre 2021

Véronique MOOSER – raku et kintsugi
Adriana IOSET – peinture
Pierre-Bernard DESPLAND – peinture
Pierre CREVOISIER – nouvelles et sérigraphie déjantées

Vernissage samedi 27 novembre dès 15 h

HORAIRE
VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE DE 15 H À 18 H
ET SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE
BOVET-DE-CHINE 3
FLEURIER / NE
T +41 32 861 28 87
ioset@bluewin.ch

www.bleudechine.ch



ALAMBIC PUB & DISCO

FLASH BACK PARTY



SAMEDI 4 DÉCEMBRE

23H00 - 03H30
ENTRÉE GRATUITE

AVEC DJ ROBY

80'S , 90'S , 2000'S HITS



Action de Noël du Lions Club

Vente de sapins du Val-de-Travers et bougies

Samedi 4 décembre dès 8 h

FLEURIER: devant la Migros | COUVET: devant i-concept informatique

Date à retenir: 29.01.2022 – 12 heures des tripes



Sapins:
Fr. 20.-
à Fr. 30.-
selon la taille
Livraison: Fr. 5.-

Bougie
Fr. 5.-
Création:
Les Perce-Neige

Bénéficiaire:
le P'tit plus



Section Val-de-Travers

Noël Ensemble 2021

Organisé par CORA et AVIVO

Chers Seniors du Val-de-Travers,
Vous êtes cordialement invités à participer à notre fête de Noël qui aura lieu le

Mardi 14 décembre 2021, à la Salle Fleurisia à Fleurier

Programme:

- 10 h 30** Ouverture des portes
- 11 h 30** Réception et apéritif
- 12 h 00** Repas
- Dès 14 h 00** Animations

PASS SANITAIRE ET PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRES

La participation pour la journée est de Fr. 30.- par personne.
Elle sera encaissée à l'entrée.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous adressons,
Chers Seniors, nos meilleures salutations.

Pour les organisateurs:
Jâmes Vaucher, président de l'AVIVO Val-de-Travers
Kelly Paraiso, directrice CORA

Bulletin d'inscription – Noël ensemble 2021
À retourner au CORA, rue du Patinage 1, 2114 Fleurier
jusqu'au 7 décembre 2021

Nom, prénom:	
Adresse:	NPA, localité:
Téléphone:	Nombre de personnes:

Avec le soutien de la Commune du Val-de-Travers,
la Commune de la Côte-aux-Fées, la COOP,
La Mobilière, l'Union philanthropique





grandsonnaz
parc éolien

...du courant régional vert pour approvisionner durablement le Nord vaudois.

PARC EOLIEN DE LA GRANDSONNAZ SA

Soirée d'information aux communes DE VAL-DE-TRAVERS, DES VERRIÈRES ET LA CÔTE-AUX-FÉES

Le dossier de Plan d'affectation valant permis de construire et le dossier de l'ESTI' du Parc éolien de la Grandsonnaz, situé sur les communes vaudoises de Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget, ont été mis à l'enquête le 6 novembre dernier.

En tant qu'habitant.e.s de communes voisines, la société Parc éolien de Grandsonnaz SA a le plaisir de vous inviter à une soirée d'information. Elle se déroulera le mardi 30 novembre entre 19 h et 21 h dans le hall de la grande salle de Couvet.

Cette soirée vous permettra de découvrir le projet soumis à l'enquête publique par le biais de panneaux d'information et de photo-montages présentant les aspects sociaux, environnementaux, paysagers, financiers et techniques du projet. Les partenaires de Parc éolien de la Grandsonnaz SA seront présents pour vous renseigner.

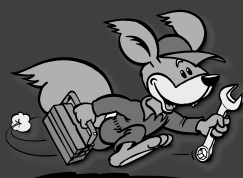
En raison des dispositions particulières en lien avec le coronavirus et sous réserve des règles Covid en vigueur, la capacité de la salle est restreinte à 30 personnes (masque obligatoire).

Date	Horaires	Accès
Mardi 30 novembre	19 h – 20 h	Sur inscription
	20 h – 21 h	Sur inscription

Les inscriptions sont à faire auprès de la centrale de réservation de la commune de Val-de-Travers, par téléphone au 032 889 42 70 ou par courriel à l'adresse ReservationsVDT@ne.ch

Merci de bien indiquer l'heure à laquelle vous souhaitez participer.

¹ Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI



VENEZ TESTER

NOTRE CENTRE DE LAVAGE ÉCOLOGIQUE

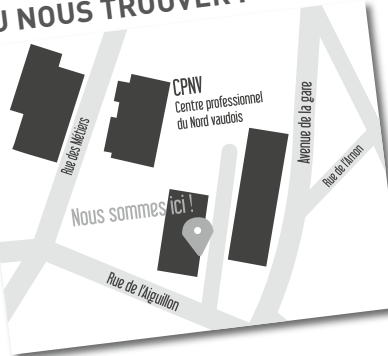
Rue de l'Aiguillon 2 – 1450 Sainte-Croix



GARAGE BALCON DU JURA SÀRL
1450 Sainte-Croix - 024 454 41 46
info@garagebalcondujura.ch - www.garagebalcondujura.ch

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram !

OÙ NOUS TROUVER :





permanence volta

MÉDICO-CHIRURGICALE 7/7

Vous avez mal aux épaules, aux hanches, aux genoux, aux bras ? Vous souffrez de douleurs aux articulations ? Peut-être d'arthrose ?

La Dre Natalia Papastergiou
vous attend tous les mardis
à la Permanence Volta de Fleurier.

Spécialiste FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, elle saura vous épauler pour atténuer vos douleurs, voir les abolir définitivement.

Prenez vos articulations en main.
Prenez rendez-vous.

Permanence Volta
Av. de la Gare 5a
2114 Fleurier

Téléphone : 032 556 20 02
E-mail : permanencevolta@hin.ch

La flûte sur du velours

Samedi soir dernier, Olivier D. Barrelet donnait sa conférence sur la Flûte enchantée la boule au ventre. De nature craintive, l'homme redoutait de passer à côté de son public. Vingt places avaient été préinstallées et il a fallu en ajouter dix puis dix autres et encore dix autres face à l'afflux des Vallonniers. Au final, la salle d'espaceVal était comble et une cinquantaine de personnes ont ainsi pu assister à sa présentation. Tout est passé comme sur du velours, l'équilibre entre prises de parole et extraits projetés sur grand écran a dynamisé cette soirée que l'on a sentie très préparée et aboutie.



Olivier D. Barrelet a fait salle comble, ils étaient une cinquantaine à s'être déplacés pour l'écouter, samedi dernier à espaceVal.

« Dans chaque œuvre d'un compositeur, il y a un moment plus attendu que les autres. Celui pour lequel la majorité des spectateurs sont venus, pour lequel ils se redressent sur leur siège et pour lequel ils sont soudainement épris de frissons dans tout le corps », lançait l'homme de 83 ans pour commencer. Les spectateurs venus à espaceVal samedi soir dernier étaient sans doute dans les mêmes dispositions. Ils attendaient de découvrir ce qu'avait préparé le « sculpteur mélomane » avec impatience, se demandant vraisemblablement s'il allait être à la hauteur de l'événement. Face à cette attente palpable et devant cette salle pleine, Olivier D. Barrelet s'est montré très ému avant de présenter le résultat de mois de préparation et d'années d'admiration du travail de Wolfgang Amadeus Mozart. Au final, on a presque envie de dire que Barrelet a fait du Mozart dans la forme !

Ne jamais connaître le doute !

Il a créé, il a cadré avec précision sa présentation, il a charmé

son public et il a vécu avec vigueur les extraits projetés du compositeur de Salzbourg. Il n'était pas rare de le voir serrer le poing ou agiter les bras en rythme pour accompagner les passages de la Flûte enchantée. « Se plonger dans l'univers de Mozart est une expérience unique et fascinante. Nul ne connut plus que lui les malheurs, l'hostilité et l'incompréhension. Nul ne connut plus que lui non plus le triomphe... et l'échec, l'adulation... et la haine, le respect... et le rejet. Pourtant, il n'a jamais connu le doute ! Cet homme inquiet savait qu'il était un génie. » Où comment résumer en quelques mots la complexité du personnage.

« Sa musique vient de tout là-haut »

Autre moment marquant, celui quand Olivier D. Barrelet a évoqué la méthodologie de travail de l'Autrichien. « Il composait à la vitesse de sa pensée jusqu'en 1790, soit une année avant sa mort. À cette époque, il a été victime d'une crise morale et il était dégoûté de la musique à tel point qu'il parvenait

à composer que très difficilement. Mais c'était peut-être un passage obligé pour qu'il produise plusieurs œuvres importantes en 1791 comme celle de la Flûte enchantée. » Le génie d'un humain ne vient-il pas aussi de sa capacité à se nourrir de ses « plus bas » pour monter encore plus haut ? « Dans tous les cas, sa musique vient de tout là-haut, c'est tout à fait certain », acquiesce le conférencier.

Une première réussie qui en appelle d'autres ?

Pour conclure, il n'est pas inutile de mentionner que Wolfgang Amadeus Mozart écrivait tous ses opéras de A à Z. Et c'est seulement lorsqu'il avait terminé qu'il en composait l'ouverture. Cela permet ainsi de donner le ton à ce qui va suivre et non l'inverse. Samedi soir, après 1 h 35 de « composition personnelle », Barrelet ne pouvait plus revenir sur son ouverture de soirée mais il a ouvert la voie à d'autres créations. « Merci au Courrier d'avoir si bien relayé l'ADN de ce projet qui a ainsi été compris par les Vallonniers. Cela m'a demandé énormément de travail mais je suis prêt à recommencer.

Après ce « haut », l'appel est lancé et sera peut-être entendu. Présent samedi pour superviser les opérations, le responsable Thierry Page ne fermait pas la porte à d'autres soirées du genre et se montrait lui aussi très satisfait de la tenue de cette conférence. Alors, au boulot Olivier D. Barrelet ?

Kevin Vaucher



RUBRIQUE JURIDIQUE

Assurance chômage, suspension du droit à l'indemnité

A... travaillait au service de B... depuis le 30 septembre 2008. Courant 2018, elle a interrompu à plusieurs reprises son travail et, par courrier du 28 septembre 2018, elle a résilié son contrat de travail pour la fin du mois en invoquant des raisons de santé et en joignant un certificat médical daté du 24 septembre 2018. Ce certificat, émanant de son médecin traitant, attestait d'un syndrome d'épuisement professionnel, de somatisation de son angoisse et de syndromes dépressifs dus à des comportements de mobbing répétés depuis plusieurs mois.

Le 1^{er} octobre 2018 A... s'est inscrite à l'office régional de placement et a revendiqué le droit aux indemnités de chômage dès cette date. Dans une décision confirmée, après opposition, le 5 avril 2019, la Caisse de chômage a suspendu le droit de A... pour une durée de 31 jours reprochant à l'employée de ne pas avoir respecté le délai contractuel de congé de trois mois.

A... a recouru contre cette décision auprès de la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice cantonale compétente qui lui a donné raison et a annulé la décision de la Caisse, considérant qu'« il fallait généralement partir du principe qu'il n'était pas raisonnable de continuer à travailler lorsqu'un certificat médical l'attestait pour des raisons de santé ». La résiliation avec effet immédiat ne constituait dès lors pas une faute au sens de l'art. 44 al. 1 let. b OACI, (ordonnance sur l'assurance chômage) selon l'arrêt de la Cour cantonale du 10 décembre 2020. Contre cet arrêt, la Caisse de chômage a formé un recours de droit

public auprès du Tribunal fédéral (ci-après TF) concluant à la confirmation de sa décision du 5 avril 2019.

Dans un arrêt du 27 octobre 2021, le TF a considéré ce qui suit : Selon l'art. 30 al. 1 let. a et b LACI (loi sur l'assurance chômage), le droit de l'assuré à l'indemnité est suspendu notamment lorsqu'il est établi que celui-ci est sans travail par sa propre faute et est réputé sans travail par sa propre faute l'assuré qui a résilié lui-même le contrat de travail sans s'être préalablement assuré d'obtenir un autre emploi ou lorsqu'il a renoncé à faire valoir des prétentions de salaire ou d'indemnisation envers son dernier employeur, cela au détriment de l'assurance.

A... était en incapacité de travail pour des problèmes de santé liés à son environnement professionnel et était fondée à résilier son contrat de travail mais elle n'a pas observé son devoir de limiter le dommage au sens du droit des assurances sociales. Elle aurait pu, sans dommage pour elle, respecter le délai de congé de trois mois, d'autant plus qu'à teneur du certificat médical joint à la lettre de résiliation, une reprise effective du travail durant ce délai n'entraînait pas en ligne de compte et qu'en raison de la durée des rapports de travail son droit au salaire était garanti jusqu'à la fin du délai de congé.

Le TF a admis le recours de la Caisse tout en renvoyant à la Cour cantonale le soin d'examiner la quotité de la suspension du droit à l'indemnité de chômage. (ATF 8C_99/2021)

Blaise Galland, avocat



LETTRES OUVERTES

Quelles perspectives pour nos jeunes souhaitant étudier au Val-de-Travers ?

À la suite de l'annonce de la fermeture de l'antenne du Lycée Jean-Piaget de Fleurier, nous voudrions vous faire part de notre grande déception ainsi que de nos réflexions quant aux conséquences de cette décision.

Nous tenons à préciser que cette lettre n'est pas une critique envers qui que ce soit, mais bien plutôt le constat d'une situation qui remet en question une de nos priorités, l'avenir professionnel de nos enfants.

Notre fille aînée a eu la chance de profiter du lycée à Fleurier. Malheureusement, ce ne sera plus possible pour nos autres enfants, et nous sommes profondément déçus. Que reste-t-il au Val-de-Travers pour les jeunes de 15 à 18 ans désireux de poursuivre leur parcours académique ? Pour notre part, nous jugeons inacceptable de faire subir à nos enfants de 15 ans une journée d'adultes, soit un départ de la maison vers 6 h 30 et un retour vers 17 h, repas de midi à l'extérieur.

Dès lors et désormais, quelles solutions s'offrent à nous afin d'améliorer la situation de nos enfants ?

Le déménagement ? Nous offrons à nos enfants la proximité d'un niveau supérieur de formation. Quant à nous, nous prendrons en charge les déplacements avec tous les inconvénients puisque tous les deux nous travaillons au Val-de-Travers. Malgré les inconvénients, ce cas de figure sera préférable pour nous. Oui, pour être en accord avec nos convictions, nous serons donc prochainement contraints de quitter le Val-de-Travers, ses artisans, ses petits commerces et la qualité de vie que nous apprécions tant.

Quelques chiffres encore pour démontrer la pertinence de notre raisonnement ! En déménageant

dans le bas du canton, le loyer sera plus élevé – près de Fr. 5000.- de plus par an. Il faudra aussi comptabiliser les frais d'essence, malgré l'économie des frais de déplacement des enfants. En revanche, les impôts diminueront considérablement – coefficient plus bas et déduction de nos déplacements et de nos repas hors domicile. Nous serons au bénéfice d'une somme de Fr. 1500.- environ par an. Tout n'est donc pas si négatif en fin de compte. Sauf pour le Val-de-Travers que nous apprécions tant...

Si, pour vous, la priorité est aussi vos enfants, posez-vous les bonnes questions, réfléchissez, calculez et faites vos choix. Nous, nous ferons le nôtre.

Une famille comme les autres de Val-de-Travers, Yuliya Page.

SUIVEZ-NOUS SUR :



INFORMATIONS
ACTUALITES
SPORTS
MANIFESTATIONS...

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entourâge* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entourâge vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

L'Harmonie de Môtiers retrouve enfin son public



Dimanche dernier, c'est à l'église catholique de Fleurier que la fanfare L'Harmonie de Môtiers a pu retrouver son public après presque deux ans sans concert.

Les auditeurs ont apprécié le programme varié et ont pu savourer la qualité d'exécution du soliste invité, Anatole Bouduban, au basson.

Une manière économique et écologique de renouveler sa garde-robe

À l'heure où tout un chacun fait preuve d'ingéniosité et de créativité pour soutenir notre planète, l'association Nantibatingou a organisé, samedi dernier, son traditionnel vid'armoires d'automne.

En effet, le concept imaginé et développé par l'association est simple et efficace : faire don des vêtements que l'on ne porte plus (pour dames) à Nantibatingou qui les expose et les vend au printemps et en automne à la population locale à prix modérés.



Ce geste économique et écologique, facile et à la portée de toutes, donne un

sens à l'éthique de Nantibatingou : soutenir une école à Natitingou dans le nord-ouest du Bénin, région aride et dénuée de moyens en matière de structures d'accueil scolaire.

La journée à la Fleurisia s'est déroulée dans une ambiance conviviale et décontractée durant laquelle les dames ont fait leurs achats pour la saison d'hiver mais pas seulement : elles se sont rencontrées, ont discuté au bar extérieur autour d'un vin chaud et d'une délicieuse soupe à la courge. Les messieurs ont également pris part à la fête en partageant un verre sous la cantine et en prêtant main forte pour la partie logistique et technique de l'organisation.

L'association Nantibatingou tient à remercier ici toutes les personnes qui soutiennent son action en faisant don de leurs vêtements, en venant faire leurs achats et en donnant de leur temps pour rendre possible cette belle manifestation.

Le prochain vid' aura lieu le samedi 23 avril 2022 – date à confirmer.

Association Nantibatingou

Recours contre l'acquittement d'Yvan Perrin

Le ministère public a déposé un recours contre le jugement de la Cour pénale qui confirmait l'acquittement d'Yvan Perrin auquel il était reproché d'avoir maintenu sur son compte Facebook des propos de tiers tombant sous le coup de la disposition du code pénal réprimant la discrimination et l'incitation à la haine dans le cadre d'un débat qu'il avait lancé à propos de l'ouverture, en France, d'une école musulmane et, dans le région, d'un musée des civilisations islamiques dont il dénonçait l'acointance avec une mouvance extrémiste.

Selon les juges cantonaux, on ne peut attendre du titulaire d'un compte Facebook qu'il surveille en permanence les réactions postées par des tiers à ses propres publications non plus que de l'en rendre systématiquement et pénalement responsable. Le ministère public, quant à lui, estime que la personne qui sait que ses publications sont suivies par un large public et qui lance un débat sur un sujet particulièrement sen-

sible doit s'astreindre à éliminer rapidement toutes les réactions manifestement contraires à la loi, dans la mesure au moins où ces dernières sont aisément reconnaissables, ce qui, toujours de l'avis du ministère public, était le cas en l'occurrence.

Les réseaux sociaux étant un moyen de communication dans lequel les débordements de langage sont fréquents, une certaine rigueur est nécessaire à ce sujet si l'on ne veut pas éluder le but poursuivi par le code pénal en matière de discrimination raciale, religieuse ou sexuelle.

Il appartiendra ainsi au Tribunal fédéral de délimiter plus clairement les obligations des titulaires de comptes de réseaux sociaux. Dans l'hypothèse où il confirmerait l'appréciation de la Cour pénale, ce sera au tour du législateur fédéral de déterminer s'il veut compléter la loi en ce sens ou se satisfaire de cette situation.

Pierre Aubert, procureur général

Subsides Lamal 2022

Des efforts en faveur des familles modestes et des personnes en 2^e formation

Le Conseil d'État maintient le système des subsides pour l'assurance obligatoire des soins (LAMal) mis en place depuis 2019. De plus, il a décidé pour l'année 2022 une extension du droit au subside pour les personnes devant se réorienter professionnellement ainsi qu'une majoration des subsides en faveur des enfants, afin d'améliorer le soutien aux familles. Environ 700 personnes adultes et 700 enfants supplémentaires pourraient nouvellement bénéficier de subsides en 2022. Dans le contexte socio-économique actuel,

cette amélioration sera particulièrement bienvenue pour les assurés les plus précarisés.

Pour l'année 2022, le canton de Neuchâtel enregistre, à l'instar de l'année 2021, une légère baisse des primes moyennes de la LaMal. En moyenne, toutes classes d'âges confondues, elles diminuent de 0,1%. Dans le détail, les primes des adultes (dès 26 ans) diminuent en moyenne de 0,1% (à Fr. 424,80/mois) ; celles des jeunes adultes (19-25 ans) diminuent de 0,9% (à Fr. 295 /mois) tandis

que celles des enfants (0-18 ans) demeurent identiques (à Fr. 109,80 /mois).

Les deux nouvelles mesures : Extension du droit au subside en faveur des personnes en 2^e formation. Concrètement, toute personne de condition économique modeste se trouvant en 2^e formation pourra bénéficier d'un subside. Cette mesure met un terme à un droit réservé jusqu'alors aux personnes en formation initiale ; Augmentation des subsides pour les enfants (0-18 ans) à hauteur de 80% de la

prime de référence cantonale pour les classifications S13 à S15. Cette mesure s'inscrit dans un soutien accru aux familles à revenus modestes devant faire face à des primes neuchâteloises particulièrement élevées en comparaison intercantonale. Cette modification permet notamment de renforcer le nouvel article 65 al.1 bis LAMal (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021) qui prévoit que les cantons réduisent pour les bas et moyens revenus les primes des enfants et des jeunes adultes en formation.

Comm.

Black FRIDAY

Pour tout achat
dans un commerce du CID Val-de-Travers,
recevez un coupon à remplir et à déposer dans un commerce CID
et participez au tirage au sort de bons CID.

**10 x Fr. 50.-
à gagner**

**Valable vendredi 26 novembre
et samedi 27 novembre 2021**

VAL-DE-TRAVERS
www.fncid.ch/val-de-travers

fncid.ch

Jusqu'à
-0,25%
sur le taux
hypothécaire

VOTRE CONSEILLER RÉGIONAL
Dino Aprile
dino.aprile@baloise.ch - T. 058 285 65 03

**Cumulez les bonus et payez
moins pour votre hypothèque**

Infos & taux actuels
www.baloise.ch/hypothèque - hypo@baloise.ch

Les cahiers «spécial vœux»
paraîtront le mercredi 22 décembre

*N'attendez plus!
Présentez vos vœux 2022
à tous vos clients*

JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE

info@courrierhebdo.ch
032 861 10 28

Courrier Val-de-Travers HEBDO

 ANNE-LAURENCE BOVET	 TONYA BERGER	 OLIVIER BARRELET	 CANDICE BAILLOIDS	 FEHMI PETERSCHI ET FAMILLE
 MARYLISE ET MARCEL JACCARD	 CHARLES MICHEL	 PIERRE-ANDRÉ BLASER	 MARINETTE ET ÉRIC NUSSLÉ	
 FIONA SINICROPI	 ANTHEA ESTOPPEY	 GEORGES-ANDRÉ VUILLE	 HEIDI KOENIG	 VITTORINA ROTA
 JEAN-CLAUDE BIAGGI	 FRANCIS JACOT	 MAURICE ROCHAT	 MARIA JUVET	 MARIE-PAULE PERRET
 MICHEL MORET	 CHRISTINE ET JOHN REYMOND	 PHÉDRE SANTSCHI	 SÉVERINE PYTHON	 STEVE MURISET

La Vie au Vallon

Notre rubrique « La Vie au Vallon » rencontre toujours autant de succès

Ainsi, pour la sixième année, il a été décidé de publier un ouvrage recueillant les témoignages parus au cours de l'année 2021, pour le prix de Fr. 20.-.

Vous pourrez conserver une trace de ces personnes qui, discrètement, occupent une place majeure dans la réalité quotidienne de la région, contribuant à la qualité de vie du Val-de-Travers, ou en faire un joli cadeau de fin d'année.

De manière à évaluer au plus près le tirage nécessaire, nous ouvrons dès cette semaine les souscriptions.

✂ SOUSCRIPTION JUSQU'AU 26 NOVEMBRE

Nom :

Prénom :

Rue :

Lieu :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage
« La Vie au Vallon », au prix de Fr. 20.- TVA incluse
(après souscription : Fr. 25.-)

Avec la préface de Bérénice L'Épée, journaliste à Arcinfo, et une postface de Jean-Jacques Charrère, ancien journaliste du Courrier du Val-de-Travers

Sortie prévue pour début décembre.
Les ouvrages sont à retirer, contre règlement,
à l'**Imprimerie Montandon Sàrl**,
Place-d'Armes 15 - Fleurier - 032 861 10 28
ou à commander par email : info@courrierhebdo.ch
(frais de port en plus)



Le prix du gaz - une résistance citoyenne

D'Orane Burri, documentaire.

Le combat de citoyennes et citoyens qui apprennent qu'un projet de forage de gaz à Noiraigue menaçant l'eau potable de plus de 120'000 personnes, est sur le point d'être validé par leurs autorités. Entre beaux discours de lobbyistes et soupçons de lanceurs d'alerte, ils vont apprendre à s'imposer dans le débat politique pour tenter de sauver leur eau. Un modèle de résistance démocratique locale à l'heure de l'urgence climatique globale.

Eiffel

De Martin Bourboulon, drame, biopic, comédie, avec Romain Duris, Emma Mackey, Pierre Deladonchamps..

enant tout juste de terminer sa collaboration sur la Statue de la Liberté, Gustave Eiffel est au sommet de sa carrière. Le gouvernement français veut qu'il crée quelque chose de spectaculaire pour l'Exposition universelle de 1889 à Paris, mais Eiffel ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. Tout bascule lorsqu'il recroise son amour de jeunesse. Leur relation interdite l'inspire à changer l'horizon de Paris pour toujours.

Les Éternels

De Chloé Zhao, science fiction, fantastique, action, avec Emma Chan, Richard Madden, Salma Hayek...

Depuis l'aube de l'humanité, les Éternels, un groupe de héros venus des confins de l'univers, protègent la Terre. Lorsque les Déviants, des créatures monstrueuses que l'on croyait disparues depuis longtemps, réappa-

raissent mystérieusement, les Éternels sont à nouveau obligés de se réunir pour défendre l'humanité...

Ron débloque

De Sarah Smith, Jean-Philippe Vine, Octavio E. Rodriguez, animation, famille, aventure, science fiction, avec Jack Dylan Grazer, Zach Galifianakis, Ed Helms...

L'histoire de Barney, un collègien tout ce qu'il y a de plus normal, et de Ron, une prouesse technologique connectée capable de marcher et de parler, et conçue pour être son meilleur ami. Les dysfonctionnements de Ron à l'ère des réseaux sociaux entraînent le duo dans d'incroyables péripéties au cours desquelles garçon et robot vont découvrir la notion d'amitié sincère au milieu d'un joyeux désordre...

The French Dispatch

De Wes Anderson, comédie, drame, romance, avec Timothée Chalamet, Léa Seydoux, Bill Murray...

The French Dispatch met en scène un recueil d'histoires tirées du dernier numéro d'un magazine américain publié dans une ville française fictive du 20^e siècle.



I am not your negro

De Raoul Peck, documentaire, avec JoeyStarr, Samuel L. Jackson.

À travers les propos et les écrits de l'écrivain noir américain James Baldwin, Raoul Peck propose un film qui revisite les luttes sociales et politiques des Afro-Américains au cours de ces dernières décennies.

amibes du sol sur l'histoire de la planète ?

Les micro-organismes sont innombrables et tellement petits qu'ils peuvent facilement être transportés par le vent sur des milliers de kilomètres. De ce fait, ils devraient avoir une répartition cosmopolite pour autant que les conditions écologiques leur conviennent. Or les amibes du sol nous prouvent que ce n'est pas le cas. Certaines espèces ne se rencontrent que sur les fragments de l'ancien continent du Gondwana ou sont même endémiques à des régions plus restreintes. Ceci pose la question de leur capacité de résistance aux changements climatiques en cours. Faut-il aussi considérer les micro-organismes dans la politique de conservation de la biodiversité ?

Comm.

U3a : du Gondwana au réchauffement climatique actuel

Mercredi 12 décembre, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, Edward Mitchell, professeur à l'Université de Neuchâtel, parlera du Gondwana au réchauffement climatique actuel : que nous enseigne la distribution géographique des

L'Avent de la Grand'Rue

Après une année de pause forcée, la fête de Couvet est de retour !

Samedi 4 décembre, les commerçants, artisans et restaurateurs de la Grand'Rue de Couvet ainsi que la Paroisse réformée du Val-de-Travers vous invitent à fêter l'Avent comme autrefois !

Contes, atelier bricolages, dégustations, mini-concerts, jeux avec la ludothèque, rencontre avec le Père-Noël, séances de cinéma à petits prix ou encore tours en calèche ; toute une série d'animations attendent petits et grands, dès 9 heures.



Avent musical

Afin de bien continuer, en musique, cette fin d'année et le temps de l'Avent par son premier dimanche, la paroisse réformée du Vallon propose une célébration musicale et chantée... sans pass sanitaire !

Ce culte, présidé par la pasteure Véronique Tschanz Anderegg, aura lieu dimanche à 10 h, au temple de La Côte-aux-Fées.

Les personnes présentes pourront écouter, sur le très bel instrument du lieu, des pièces d'orgue prévues pour ce temps particulier qui les conduit vers Noël.

Jean-Samuel Bucher, aux claviers, a choisi d'interpréter des œuvres de Jean-Sébastien Bach, Dietrich Buxtehude, Louis-Claude Daquin et Claude Balbastre, ce dernier ayant été, à la fin du 18^e siècle, l'organiste connu et adulé de la cathédrale Notre-Dame de Paris !

Toutes ces œuvres à découvrir sont parfois paisibles et méditatives, mais aussi pleines de vie, de joie, pour le temps actuel et troublé, qui en a bien besoin !

Cinq ans ça se fête !

Dès vendredi 26 novembre et afin de marquer le cinquième anniversaire, l'association Val'Action propose pour la troisième fois une vente à prix réduit. Ainsi ce ne sont pas moins de 2500 billets de 20 Val' qui seront proposés à un tarif préférentiel pour un montant total de 50'000 Val'.

Retrouvez le programme complet sur <https://j-achete-ici.ch/fete-de-l-avent/> ou en scannant le QR code

Les commerçants sauront vous accueillir avec un verre de l'amitié tandis que cinq associations vous rassasieront avec divers stands de restauration.

À propos de la Fête de l'Avent

Après une année de pause forcée, c'est avec une joie non dissimulée que le groupement des commerçants de Couvet a décidé de reconduire cet événement, qui a comme but premier de marquer l'entrée dans la période de l'Avent.

L'histoire de « La Grand'Rue fête l'Avent » commence en 2018. Les commerçants et restaurateurs avaient décidé d'organiser une journée de fête pour animer le centre du village de Couvet et d'offrir un

moment de partage et de convivialité aux habitants de la région. La première édition avait alors été mise sur pied et avait rencontré un grand succès auprès de la population locale ! Rejoints par de nouveaux partenaires, tels que le Cinéma Colisée ou la Paroisse réformée, et encouragés par l'engouement populaire de la première édition, les commerçants de la Grand'Rue ont donc décidé de reconduire cet événement en 2019 et en 2021.

Soyez donc toutes et tous les bienvenus le samedi 4 décembre dès 9 heures. Informations pratiques :

- La circulation sera fermée dans la Grand'Rue ce jour-là entre 9 h et 18 h
 - Le pass sanitaire ne sera pas obligatoire pour toute la partie en extérieur, il sera cependant demandé au cinéma ainsi que pour les mini-concerts au temple au-delà de 16 ans révolus.
- Comm.*

Dernière expo de l'année à Bleu de Chine

Pour clore l'année 2021, quatre artistes se donneront la réplique dans l'espace culturel Bleu de Chine à Fleurier.



Les œuvres en raku de Véronique Mooser occuperont toute la galerie et seront associées à des objets en kintsugi, technique ancestrale japonaise consistant à réparer les « blessures » de la porcelaine avec de l'or, en les soulignant car elles sont les témoins d'un cheminement.

Comme lors des deux premières ventes qui avaient connu du succès, vous pourrez à nouveau acquérir des billets de 20 Val' au prix de Fr. 16.-/pce dans les deux points de vente suivants et uniquement en argent liquide : Le Kiosque de Couvet et la boutique l'Apparente Aise à Fleurier.

Afin de contenter tout le monde, un maximum de 100 Val' (Fr. 80.-) par personne a été défini et vous trouverez toutes les adresses où

Adriana Ioset travaille aussi sur la cicatrice du passé, la fêlure qui laisse passer la lumière au propre comme au figuré. Ses toiles feront écho aux céramiques sur les murs de la salle côté jardin.

Côté rue, les peintures de Pierre Bernard Despland, vivantes, intenses, aux titres fantasques, sublimes par des coulures naissant d'une gestuelle spontanée et maîtrisée à la fois. C'est du goudron et non pas de l'or, mais n'y a-t-il tout de même pas une invitation à la guérison... ?

Parcours de vie, blessure, guérison, bonheur... tout peut mener au plaisir. Pierre Crevoisier fera découvrir ses nouvelles « déjantérotiques » illustrées par des gravures de femmes artistes.

Les galeristes Adriana et Philippe Ioset invitent les Vallonniers au vernissage de cette exposition exceptionnelle samedi à partir de 15 heures. Allez nombreux !

Comm.

dépenser vos précieux billets sur le site valaction-vdt.ch sous l'onglet 20 Val'.

Val'Action tient à remercier toutes les entreprises, les sociétés, les particuliers et la commune de Val-de-Travers qui ont toujours su lui apporter leur soutien, dans une période déjà compliquée, proposer un petit coup de pouce bienvenu pour les citoyennes et citoyens

Le comité Val'Action



**Dégustation de vins
et souper raclette**
**Vendredi 3 décembre
dès 17 h 30**
Fr. 35.- par personne
Notre terrasse sera également aménagée
pour l'occasion !
Inscription souhaitée par sms au 079 708 27 84
Au plaisir de vous accueillir !



**Dimanche 28 novembre
médaillons de chevreuil**
...
**Mardi 30 novembre
langue de bœuf**
...
**Dimanche 5 décembre
complet**



**Boucherie
Traiteur
Henri Racine**
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Action de tripes à la neuchâteloise
Fr. 13.-/kg
du jeudi 25.11 au mercredi 01.12 inclus
le goût du vrai



Salt & Pepper
BAR - RESTAURANT
Rencontre avec Le Chef
Tous les lundis et mardis soir jusqu'à la fin
de l'année, il vous accueille au restaurant
avec ses propositions de plats.
La chasse continue au Salt & Pepper
jusqu'au 11 décembre 2021
du jeudi au samedi le soir
Sur réservation au 032 860 14 44
Consultez-nous pour les menus de fêtes de fin d'année

**ROBELLA
VAL-DE-TRAVERS**
**ABONNEMENT
DE SAISON 2021-2022
SKIEZ À PRIX RÉDUIT**
Grâce à notre abonnement de saison, venez
skier à la Robella durant tout l'hiver à un prix
imbattable !
Adulte Fr. 169.-
AVS-jeune Fr. 129.-
Gratuit pour les moins de 8 ans
Pour tout achat d'abonnement avant le
19 décembre, vous recevez 4 courses gratuites
en luge Féline.
Informations et formulaire de commande sur
www.robella.ch
TBRC
Place de l'Abbaye
2115 Buttes



Manufacture d'aiguilles de montre au service des plus grandes marques
horlogères, nous recherchons pour compléter notre secteur finition (encartage,
frappe-planage, polissage, redressage-rivage-contreperçage) plusieurs :

Opérateurs de production (H/F) - CDI

Votre mission :

- Réaliser une ou plusieurs opération(s) de production
- Contrôler les opérations, détecter et signaler les anomalies
- Vérifier et contrôler la qualité
- Participer au quotidien au respect des délais et aux priorités de fabrication

Votre profil :

- Autonome, consciencieux et organisé
- Minutieux, dextérité et précision
- Bonne acuité visuelle
- Maniement de la brucelle (un atout)
- Capacité à travailler en équipe avec un esprit collaboratif
- Maîtrise de la langue française
- Expérience en milieu horloger et connaissance des aiguilles (un atout)

Taux d'occupation : 100%
Entrée en fonction : à convenir

Si vous êtes intéressé(e) ? Nous vous invitons à nous envoyer votre
candidature complète (lettre de motivation, CV, copies des certificats
de travail et diplômes) par e-mail info@waeberhms.ch ou à l'adresse
suivante :

Waeber HMS SA
Service des Ressources Humaines
Rue du Levant 17 - CH - 2114 Fleurier

MODE
CHEZ PELICHET

Eden Park
PARIS

MISE ALL GREEN

PME LEGEND
AMERICAN CLASSIC

Pepe Jeans
LONDON

Lee

Wrangler

Black Friday 26 - 27 novembre
-10% sur tout le stock
-20% sur tous les jeans

Grand-Rue 22-24
Tél. 032 863 12 54

2108 Couvet
Maestro + Postcard



Vanessa Beauté
Espace bien-être hommes et femmes
Esthéticienne avec brevet
d'esthétique médicale
Vanessa Beauté et son équipe
sont heureuses de vous accueillir
dans leur nouvel espace bien-être
Rue de la gare 9A à Fleurier
au deuxième étage
Tél. 079 709 98 02
Un cadeau vous attend lors
de l'achat de vos bons cadeaux durant
les mois de novembre et décembre.



CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE
COUVET
+41 32 863 12 16
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch



Commune des Verrières
Mise en soumission
Le Conseil communal des Verrières met au concours un poste d'
Employé(e) communal(e) polyvalent(e)
(poste entre 70 et 100%, à convenir)

Activités
Les tâches qui lui seront dévolues sont celles qui doivent être accomplies
par le service des travaux publics, notamment :

- l'entretien et le nettoyage des routes et des places ;
- la tonte des pelouses ;
- le déneigement des routes et des trottoirs (service de piquet) ;
- la gestion du réseau d'eau potable et du réseau des eaux usées (service de piquet) ;
- la conciergerie et l'entretien des différents bâtiment communaux ;
- la gestion des ordures et des déchets ;
- d'autres travaux liés au service de la voirie.

Exigences

- CFC d'agent d'exploitation ou d'un métier du bâtiment ;
- nationalité suisse ou titulaire d'un permis C ;
- domiciliation à moins de 30 minutes des Verrières ;
- permis de conduire (catégorie B), permis de remorque et nacelle est un avantage ;
- bonne santé physique, dynamique et consciencieux ;
- caractère souple et agréable ainsi que de bon contact ;
- discrétion, autonomie et sens des responsabilités.

Avantages

- travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe ;
- contrat de droit privé.

Entrée en fonction
- 1^{er} février 2022 ou à convenir.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de
diplômes et certificats doivent être adressées jusqu'au vendredi 10 décembre
2021 **au plus tard**, à l'Administration communale, Grand-Bourgeau 61,
2126 Les Verrières, avec la mention « **postulation** ».

Renseignements
M. Mike Simon-Vermot, président de commune, tél. 079 289 39 09.
Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale.

Conseil communal

**LES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE
APPROCHENT**
pensez à vos annonces
dans nos pages villages
les 2, 9 et 16 décembre

info@courrierhebdo.ch
032 861 10 28

**Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO**

**La société coopérative de
la piscine de Sainte-Croix**
met au concours le poste de
gardien-gérant
pour la prochaine saison
Brevets pro-pool et biocides
nécessaires.
Il ne sera répondu qu'aux offres
répondants aux critères.
Renseignements au 079 417 39 40
ou postulation avec dossier à
info@piscineste-croix.ch



Des questions sur Internet, la TV, le Mobile ou la téléphonie fixe.

Venez nous rendre visite pour un conseil gratuit et personnalisé.

Steve Maillot TV Satellite

Grand-Rue 32, 2108 Couvet

jeudi 2 décembre	14h00 – 18h00
jeudi 16 décembre	14h00 – 18h00



EBL Telecom | T 0800 325 000
Rue de la Vauche 6, 2800 Delémont

ebl-telecom.ch



Photos, dédicaces et détente ont accompagné le chanteur fleurisan Bino (Pascal Magnin) samedi à Pizza Fun. Il y présentait son dernier album, « Miroir de l'âme ». Un petit événement puisque cela faisait plus de quinze ans qu'il n'avait pas sorti de CD solo. « Trois cents exemplaires ont été tirés seulement. Je fais ça par plaisir, en amateur. Tout passe par le streaming maintenant donc c'est surtout pour garder une trace matérielle que j'ai fait quelques CD. » En trois heures à peine, il en a écoulé une petite centaine.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT

pensez à vos annonces dans nos pages villages 2, 9 et 16 décembre

info@courrierhebdo.ch
032 861 10 28

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO

Du changement en surface !

Stéphane Aeby et Christophe Dubois font la paire. Non pas de patins mais d'hommes de main. C'est en alternance, une semaine sur deux, qu'ils ont à charge de s'occuper des tâches liées au bon fonctionnement des activités du Centre de sports de glace de Fleurier. Ils entretiennent et réparent au quotidien la machinerie du froid, le fitness et la surface de glace. Il y a une semaine, ils ont réceptionné un nouvel atout de taille : une surfaceuse électrique dernier cri.



Stéphane Aeby et Christophe Dubois se partagent le volant une semaine sur deux.

Stéphane Aeby est en place depuis 2018 et il est menuisier de profession. Christophe Dubois est quant à lui dans la maison depuis 2016 et il est installateur-ferblantier de formation. Dans leur vie d'hommes de piste, ils ont connu la semaine dernière une chose plutôt rare : la réception d'une nouvelle rolba (ou surfaceuse puisque Rolba est une marque). « C'est rare car c'est un investissement conséquent – environ 160'000 francs dans ce cas précis – et la durée de vie d'une surfaceuse est d'une quinzaine d'années. Si tel est vraiment le cas, on ne verra pas la prochaine arriver avant de partir en retraite », démarrent-ils avec légèreté.

Trois modèles testés

Chose inhabituelle également, le patinage et le hockey libre ont été annulés la semaine du 15 au 20 novembre pour leur permettre d'appivoiser la machine. « Il faut un peu de temps car tout change au niveau du fonctionnement et des commandes. Avant de choisir ce modèle (WM Mammoth), on avait eu l'occasion d'en essayer trois. Une à Vallorbe, une à La Vallée de Joux et enfin celle-ci à Saint-Imier. On s'était directement senti à l'aise en l'utilisant mais il fallait approfondir un peu pour ne pas nous louper pour la première en public », détaillent-ils en souriant. L'inauguration devant assistance s'est faite vendredi soir lors du match du CP Fleurier contre le HC Tramelan et tout s'est très bien passé. C'est Stéphane Aeby qui a eu le plaisir d'être à la manœuvre.

Capacité de 3m³ de neige

Ils en rigolent mais la transition du modèle précédent (1999) au nouveau n'avait rien d'anodin. « C'est comme si vous passiez d'une voiture des années 1970 à un véhicule de 2021 », imagent-ils parfaitement. « C'est une machine électrique où tout est électronique. Ça change de l'ancienne où il y avait un moteur, un peu d'hydraulique et quelques manettes. » La capacité est en revanche plus ou moins identique : 1000 litres d'eau et un espace permettant de raboter jusqu'à trois mètres cubes de neige sur la glace

(pratiquement rempli à chaque fois que la surfaceuse refait la glace). « Il faut savoir qu'un engin comme celui-là ramasse la neige et rabote une fine couche de glace. Puis il laisse un peu d'eau derrière lui pour compenser ce qui a été enlevé. » Cette eau gèle rapidement et permet l'utilisation de la patinoire après quelques minutes de prise au froid.



Une machine 100% électrique où tout est électronique.

Glace presque toute l'année

« On mesure régulièrement l'épaisseur de la glace pour voir si on ne monte ou on ne descend pas trop. » Et il faut avoir l'œil fiable puisque la saison est extrêmement longue à Fleurier. « La glace est généralement fondue un seul mois pour permettre l'organisation de certains événements comme le Carnavallon. Contrairement à nous, la plupart des patinoires doivent permuter leurs compresseurs (de froid en chaud) en été pour alimenter la piscine. Une obligation qui n'existe pas ici et c'est ce qui fait que nos heures de glace sont prisées en période estivale notamment. » Avec ce nouvel atout électrique en poche, le Centre

de sports de glace se positionne définitivement comme un complexe à la pointe.

Autonomie de 12 passages

Seul bémol avec la WM Mammoth, en cas de panne de la machine, il faudrait appeler l'entreprise d'équipements industriels Züko AG à Wetzikon pour tenter de trouver une solution rapidement. « Il n'y a pas de raison que cela arrive mais c'est vrai qu'avec l'ancienne, il y avait toujours moyen de la relancer avec quelques notions de mécanique. » La batterie de la nouvelle « bête des glaces » est rechargée tous les soirs et permet de tenir une douzaine de passages sur la patinoire. Comme la surface est refaite entre huit et treize fois par jour en moyenne, cela colle parfaitement avec les besoins actuels.

Un tour de glace en moins

Parmi les quelques options choisies, le grattoir pour le bord des bandes (pour couper les bordures dans le bas des bandes) et le siège chauffant ne sont pas du luxe. Quand je leur demande ce que cette nouvelle machine fait mieux que l'autre, Stéphane et Christophe n'ont aucune hésitation : « Absolument tout. Et comme la lame est plus grande, cela nous permet de faire un tour de moins par passage. Avec pour avantage de pouvoir rouler plus lentement (8.5 km/h) et de mettre un peu plus d'eau sur la glace. » La surfaceuse finit son travail en dix minutes, ce qui offre encore cinq bonnes minutes pour que l'eau sèche avant le retour des joueurs par exemple. Largement suffisant !

Conseils en bord de glace

Les deux chefs de glace se sont rodés à l'exercice sur le tas, en observant et en pratiquant. Et comme Christophe Dubois a des enfants qui font du hockey, il n'hésitait jamais à descendre vers son homologue pour prendre des conseils lorsqu'il allait les voir jouer. Et depuis, ça glisse tout seul !

Kevin Vaucher



En plus d'être bourrée de technologie, la surfaceuse de 5 tonnes (à vide) est relativement compacte et mobile.

Non à la violence envers les femmes

Le Zonta illumine en orange « L’Homme qui marche » à Sainte-Croix



La violence contre les femmes et les filles est l'une des violations des droits humains les plus répandues et une pandémie mondiale. Elle ne connaît pas de barrières nationales ou culturelles. Elle se déroule à la maison, sur le lieu de travail ou dans des espaces ouverts. Elle affecte des millions de femmes et de filles à travers le monde.

Elle comprend la violence psychologique, physique et sexuelle, les pratiques contre l'intégrité phy-

sique, le mariage des enfants et la traite des êtres humains. La violence contre les femmes et les filles menace les pays, entrave le progrès économique et empêche les femmes de contribuer à leur communauté et de créer une vie meilleure pour elles-mêmes et leur famille.

Lancée en 2012, la campagne « Zonta dit non à la violence envers les femmes » a pour but de mener des actions pour mettre en lumière ce problème, notamment grâce à

« Orange the world » – la couleur choisie par les Nations unies pour symboliser son action pour un avenir sans violences de genre.

Dès le 25 novembre, journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dans le canton de Neuchâtel, l'Hôtel de Ville de Fleurier, ceux du Locle et de Neuchâtel, ainsi que le couvert de la gare de La Chaux-de-Fonds seront illuminés en orange, à l'instar de nombreuses villes en Suisse

et dans le monde qui se teinteront d'orange pendant les 16 jours que dure cette campagne.

Le Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers éclairera également « L'Homme qui marche » à Sainte-Croix, création de François Junod et propriété du Centre international de la mécanique d'art Cima. La mise en lumière se fera ce jeudi à 18 h 30 avec des représentants des communes de Sainte-Croix et de Val-de-Travers.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour sensibiliser aux nombreuses formes de violence qui menacent les femmes et les filles du monde entier et pour soutenir les activités qui les protègent et entraînent des changements dans les comportements et les cultures... Mettons de l'orange dans notre monde !

Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers, Patricia Louvrier Favre, présidente 2020-2022

43^e Mémorial
Pierre, on ne t'oublie pas !

Samedi passé, la 43^e édition du Mémorial Kobler a mis aux prises quatre équipes de « vétérans ». La Vallée de Joux a facilement pris le meilleur sur La Chaux-de-Fonds en finale pendant que Fleurier battait largement Le Locle dans le match pour la 3^e place. Mais l'intérêt sportif de cet événement est tout relatif à côté de l'importance de l'hommage annuel rendu à Pierre Kobler. Il y a 44 ans, le joueur du CP laissait sa vie sur la glace, victime d'un arrêt cardiaque foudroyant. Des années après, sa sœur Janine, n'a rien oublié !

Depuis que ce tournoi a été imaginé et créé pour honorer la mémoire de Pierre Kobler une année après sa mort, sa sœur Janine et son mari n'ont jamais manqué une seule édition. Ce n'est pas un pèlerinage annuel mais plutôt une façon de lui dire : « Pierre, on ne t'oublie pas ».

Comment oublier ?

Comment pourrait-on oublier ce soir de 1977 et ce match de ligue nationale B contre Lausanne durant lequel le capitaine du CP Fleurier Pierre Kobler a rendu son dernier souffle ? Comment oublier ces images terribles d'un homme qui tombe et ne se relève pas ? Comment oublier ces images de l'entraîneur lausannois Réal Vincent bondissant



Fleurier a accroché la Vallée de Joux dans le dernier match de poule mais ce sont bien les Vaudois qui ont finalement triomphés.

sur la glace pour tenter de le réanimer, en vain ? Pour certains, le mieux est parfois de ne pas oublier mais de vivre avec. C'est le cas de Janine et de son mari qui étaient présents ce soir-là et qui font avec ces images de la scène qu'ils ont vue de leurs propres yeux.

Le choc des émotions

Belle, farceuse et capricieuse, la vie est aussi de temps en temps brutale. « Cela s'est passé dans le coin de la patinoire qui se trouve devant l'actuel vestiaire de la première équipe du club. Je ne peux pas l'oublier. En plus, j'étais enceinte de ma fille à ce moment-là. Autant vous dire que cela a été difficile à vivre. » Le choc des émotions ! Pierre avait un frère et deux sœurs, autant de personnes qui ont dû apprendre à vivre avec ce lien et ce repère en moins. « Tout a été mis en œuvre pour le ramener à la vie, avec les moyens de l'époque bien sûr. L'ambulance est rapidement arrivée sur la glace et il a été transporté à l'hôpital de Fleurier (ça marque son époque). »

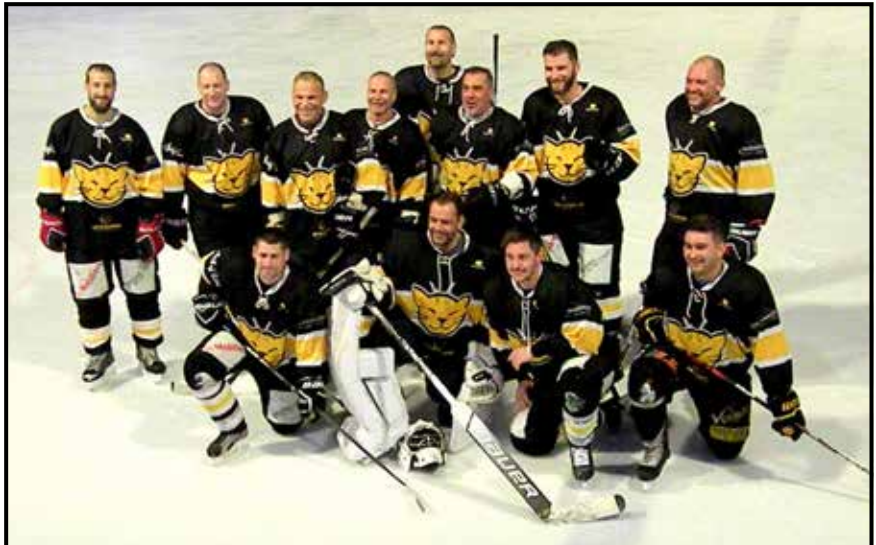
Un coéquipier ambulancier

Même si les arrêts cardiaques en plein effort étaient moins fréquents

qu'aujourd'hui – ou en tout cas moins médiatisés – tous ceux qui ont assisté à l'accident ont rapidement compris la gravité de l'instant. « Son coéquipier Bernard Tschanz était ambulancier et il a immédiatement retiré ses patins pour aller chercher le véhicule de secours. » Dans la panique, personne n'a vraiment eu le temps de comprendre ce qu'il se passait. C'est seulement lorsque la famille s'est rendue à l'hôpital que la réalité lui a éclaté au visage. Et ce fut violent, très violent !

L'espoir puis l'annonce

« Le personnel médical nous a dit que c'était trop tard, qu'il n'avait rien pu faire. Comme le massage cardiaque avait été fait immédiatement et que l'intervention avait été rapide, on avait encore espoir qu'il puisse être sauvé. Et puis... non, Pierre était bien mort. » Crue et cruelle, la réalité était celle-ci et il fallait désormais apprendre à vivre avec. Ces tristes images, la patinoire de Fleurier en était bien loin samedi. Et, ne serait-ce qu'en cela, ce tournoi est d'une utilité indiscutable. Vivre, s'amuser et prendre du plaisir en jouant au hockey est probablement le plus bel hommage qui pouvait être rendu par le club au joueur disparu.



L'équipe défendant les couleurs du CP Fleurier, troisième de la 43^e édition du Mémorial Pierre Kobler.

Le CP a été exemplaire

Janine et son mari tiennent d'ailleurs à souligner le comportement exemplaire du CP Fleurier pour les accompagner dans leur douleur. « Les dirigeants et les joueurs de l'époque se sont approchés de la famille quelques mois plus tard pour nous demander si cela ne nous dérangeait pas qu'une compétition en son honneur soit organisée chaque année. On a particulièrement apprécié ce geste et on se fait un plaisir d'y venir chaque année. Ils nous ont jamais lâchés », relatent-ils avec reconnaissance.

Pour le meilleur et le pire

Le couple aime se remémorer d'autres souvenirs sportifs joyeux avec les passionnés du puck qui composent les rangs des vétérans. Raison pour laquelle il joue les prolongations en participant au grand souper organisé en soirée pour clôturer chaque Mémorial. « C'est un moment plaisant. Aujourd'hui, c'est un peu dommage que les gens ne s'intéressent pas un peu plus aux anciens du club.

À l'époque, les spectateurs faisaient tous les déplacements dans des patinoires souvent pas couvertes. Il y avait un vrai engouement. On se rappelle avoir été trois fois de suite à Langenthal et le match avait été annulé les trois fois à cause des mauvaises conditions météo. » Le hockey, pour le meilleur (souvent) et le pire (parfois).

Résultats 43^e Mémorial Kobler

CP Fleurier - HC Le Locle 8-0 / HC Vallée de Joux - HC La Chaux-de-Fonds 5-3 / HC Le Locle - HC Vallée de Joux 4-5 / CP Fleurier - HC La Chaux-de-Fonds 1-2 / HC La Chaux-de-Fonds - HC Le Locle 5-0 / CP Fleurier - HC Vallée de Joux 3-4 /

Match pour la 3^e place: CP Fleurier - HC Le Locle 6-0.
Match pour la 1^{re} place: HC Vallée de Joux - HC La Chaux-de-Fonds 6-0.

Les clubs se dévoilent

La saison 2021/22 suit son cours dans la plupart des sports. C'est notamment le cas pour la deuxième équipe du CP Fleurier en troisième ligue régionale. L'équipe de Daniel Cortese se comporte extrêmement bien jusqu'à présent et tient le haut du classement de son groupe. Cette semaine, le Courrier s'est penché sur l'effectif de « la deux » des Chats pour mettre en avant ces hommes à succès. Alors qui est resté, qui est parti, qui est arrivé et quels objectifs peuvent-ils viser ?

Objectif de l'entraîneur Daniel Cortese: copains et top 4

En quelques mots, je peux m'appuyer sur un effectif stable puisque seul Thomas Derendinger a quitté le contingent par rapport à la saison passée. Et comme les arrivées de Rota, Page et Jaquet sont des retours au club, je les connais déjà et je n'ai donc pas eu à les évaluer très longtemps pour comprendre ce qu'ils pouvaient apporter. J'ai également la chance de bénéficier de l'apport de plusieurs juniors à chaque match. C'est un petit tremplin pour eux avant de pouvoir toucher une catégorie supérieure. Ce sont de très bons jeunes qui s'investissent et j'espère vraiment qu'ils pourront jouer plus haut à l'avenir. Notre bon dialogue avec le comité du CP Fleurier nous a par ailleurs permis d'étoffer notre équipe en possédant quatre licences B de renforts de la première équipe. Ils nous appuient lorsque nos juniors ne sont pas disponibles, ce qui nous permet de jouer à trois blocs toute la saison. En 2021/22, l'objectif est d'être dans les quatre premiers pour pouvoir jouer les play-off. Sans oublier que « la deux » est d'abord une équipe de copains.

PATINAGE ARTISTIQUE

Patineuses vallonnières à l'honneur

La 17^e Coupe des Franches-Montagnes s'est déroulée le week-end dernier à Saignelégier. On parle évidemment de patinage artistique. Deux Vallonnières avaient fait le déplacement et elles ont obtenu toutes les deux un résultat encourageant.

En catégorie « Bronze BB », Clémentine Berger a pris le huitième rang sur treize participantes. Du côté des « Cuivre BB », c'est Celya Burch qui a fait le spectacle en s'adjugeant la cinquième place sur quatorze concurrentes. Le club de patinage artistique du Val-de-Travers tient à les féliciter.



Celya Burch et Clémentine Berger (au premier plan à droite).

CP Fleurier II (3^e ligue)

Effectif

Alrick Jaquet – Nouveau; Nicola Rota – N; Thierry Page – N; Keziah Chapatte – Junior; Romain Fornoni – J; Alexandre Geiser – J; Romain Gueissaz – J; Vincent Naoni – J; Félicien Sauser – J; Théo Moser – J; Yann Jeanneret – double licence 1^{re}/2^e équipe; Quentin Ruffieux – double licence 1^{re}/2^e équipe; Yann Pellet – double licence 1^{re}/2^e équipe; Gabin Dubois – double licence 1^{re}/2^e équipe; Raphaël Comment; David Derendinger; Michael Derendinger; Emile Fanac; Alan Floret; Laurent Gander; Jonathan Jeanneret; Bastien Jornod; Gilles Langenegger; Bastien Messerli; Tiago Iglesias; Noël Calame.

Départ

Thomas Derendinger



Autres résultats

U20-A : Franches-Montagnes – Fleurier 6-5.

U17-TOP : Meyrin – Fleurier 4-3. Fleurier – Yverdon-les-Bains 2-6.

U15-TOP : Les Griffons – Fleurier 7-3.

U9-1 : 2 matches gagnés et 1 match nul au tournoi de Romont. Contre La Glâne 3-2, contre Lausanne 4 clubs 10-2 et 3-3 contre Gotteron.

U11-2 : tournoi du Locle, 1 match gagné et 2 matches perdus. Contre Les Ponts-de-Martel 7-3, contre Le Locle 4-5 et 4-8 contre La Chaux-de-Fonds.



U13-TOP: Fleurier contre Franches-Montagnes 6-4.

© Loïc Valverde

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

VOLLEYBALL LNA

LNA qualification

Toggenburg - Groupe e Valtra		2-3
1. Viteos NUC	9 9 0 0 0	27 - 3 27
2. A. Pfeffingen	9 7 1 0 1	25 - 5 23
3. K. Schaffhausen	9 5 2 0 2	21 - 10 19
4. Cheseaux	9 4 1 2 2	19 - 15 16
5. Didingen	9 3 2 1 3	18 - 16 14
6. Genève	9 4 1 0 4	15 - 15 14
7. ZESAR-VFM	9 3 0 2 4	13 - 19 11
8. Groupe e Valtra	9 1 1 1 6	9 - 24 6
9. Lugano	9 1 0 1 7	8 - 25 4
10. Toggenburg	9 0 0 1 8	4 - 27 1

HOCKEY SUR GLACE 3^e LIGUE



Le 4^e tiers, une histoire fleurisane

Dimanche soir, la «deux» du CP Fleurier avait rendez-vous avec la tête du classement, à savoir le HC Val-de-Ruz. Si l'histoire nous a bien enseigné quelque chose, c'est que les rois sont faits pour être détrônés. Et l'histoire a une nouvelle fois triomphé, même s'il a fallu un «4^e tiers», après à une interruption de jeu, pour qu'elle choisisse son camp.



La deuxième équipe du CP Fleurier a mis du temps mais elle a fini par viser juste et passer devant Val-de-Ruz.

Val-de-Ruz – Fleurier 6-8 (3-2, 2-1, 1-5)

Buts de Moser, Jaquet (2x), Fanac, Langenegger (2x), Rota, Jeanneret.

Iglesias ; Page, Jornod ; Moser, Messerli, Fanac ; Jaquet, Fornoni ; Langenegger, Rota, Pellet ; Comment, Gander, Gueissaz ; Floret, Jeanneret.

Malgré une bonne entame de match fleurisane, c'est le HC Val-de-Ruz qui a pris un petit avantage dans le jeu. Mais les Fleurisans ont été prompts à répondre du tac au tac comme sur l'égalisation du 1-1. Le résultat d'un 2 contre 1 magnifiquement mené par Romain Gueissaz et Théo Moser. C'était 16 secondes après l'ouverture du score vaudruzienne.

Trois buts de retard

Pareil sur le 2 à 2 venu d'un tir d'Alrick Jaquet subtilement dévié par Théo Moser pour son doublé. Cette fois, il a fallu 27 secondes pour remettre les compteurs sur «parité». Cependant, un trop grand nombre d'erreurs défensives a empêché les «jaune et noir» d'accrocher les joueurs de l'autre vallée. Corolaire: le tableau allait jusqu'à afficher trois longueurs de retard au début du deuxième tiers. Après le 5-3 réussi par Emile Fanac, un fait de match cocasse est alors intervenu.

Quand ça veut pas...

Souvenez-vous, lors de la première rencontre de la saison régulière, un pauvre zèbre avait été blessé par un coup de canne. Eh bien figurez-vous que le même individu, tout malchanceux qu'il est, a pris un puck sur le côté du patin cette fois. Ce qui a engendré un arrêt de jeu et un changement d'arbitre. «Bon rétablissement à lui et à très vite dans la savane», lui envoient les joueurs fleurisans. Cette période médiane ayant été coupée en deux après cet

incident, on peut dire que c'est le 4^e tiers qui débutait à la 40^e minute de jeu. «Et s'il y a bien un truc pour lequel la deux est imbattable, c'est bien le 4^e tiers», avoue un Chat sous couvert d'anonymat.

Les rois du «4^e tiers»

Au vu de la magnifique fin de match vallonnière, on serait tenté de le croire. Les hommes de Daniel Cortese ont totalement renversé le cours de l'histoire et du match en remportant ce dernier tiers-temps 1-5. Gilles Langenegger a d'abord fait passer le score de 3-5 à 5-5 grâce à un précieux doublé (lui aussi). Sur l'égalisation, il faut relever le magnifique solo tout en virtuosité de Thierry Page. Val-de-Ruz a tenté de riposter en reprenant l'avantage à la 52^e. Mais Nicola Rota et Jonathan Jeanneret laissaient eux aussi leur nom sur cette histoire en inscrivant deux buts en seulement 78 secondes.

Le geste royal de Gilles Langenegger

Résultat des courses, Fleurier menait pour la première fois du duel à cinq tours d'horloge du terme. Le 6-8 tombait finalement de la canne d'Alrick Jaquet dans le but vide. Un peu plus tôt, le capitaine Gilles Langenegger avait envoyé le puck sur la barre transversale alors qu'il était seul face à la cage déserte. Son altruisme sans limite parle pour lui. En effet, ses coéquipiers pensent qu'il a agi de la sorte pour permettre à Alrick Jaquet de s'ériger en libérateur du peuple des Chats fleurisans. Toute une histoire !

Classement 3^e ligue

Val-de-Ruz – Fleurier		6-8
Le Locle – Fleurier		1-8
1. Fleurier	10 7 1 1 1	60 : 40 24
2. N.Y.S Bluestar	9 7 0 1 1	80 : 26 22
3. Val-de-Ruz	10 6 2 0 2	63 : 47 22
4. Bösingen-SenSee	6 5 0 0 1	44 : 15 15
5. Corgémont	9 3 1 1 4	40 : 44 12
6. Les Pts-de-Martel	9 4 0 0 5	35 : 43 12
7. Star Chx-de-Fonds	7 3 0 0 4	35 : 27 9
8. Le Locle	10 1 0 0 9	16 : 77 3

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



Spectacle de haut vol

Vendredi soir, c'était l'une de ces soirées de match où tout devait être écrit à l'avance. Le CP Fleurier recevait le premier de son groupe et la logique aurait voulu une rencontre à sens unique. Oui, mais on sentait que cela ne se passerait pas comme ça et que la surprise était possible. Les hommes de Philippe Marquis ont effectivement répondu présent et leur engagement a été magnifique. Hélas, ce sont les arbitres qui ont volé la vedette aux joueurs qui ne demandaient pourtant qu'un affrontement loyal.



Les Fleurisans en infériorité numérique et contraints de défendre : une scène trop souvent vue vendredi soir.

Fleurier – Tramelan 1-4 (0-0, 1-2, 0-2)

But de Rambousek.

Lucarella ; Pipoz, Jeanneret ; Mieville, Marthaler, Tissot ; Aeschlimann, Vermot-Petit-Outhe-
nin ; Rambousek, Dubois S., Kiss-
lig ; Matthey-de-l'Endroit, Dubois
G. ; Huguenin, Pellet, Colò ; Ruf-
fieux.

Les étoiles du Courrier : *Luca-
rella **Rambousek***Kisslig

Avant les trois coups de cette
partie, Tramelan tournait sur une
moyenne de deux points par sor-
tie alors que Fleurier se contentait
d'un tempo deux fois moins élevé
(une unité par duel). Mais les Chats
sont de plus en plus compétitifs
quand bien même leur effectif est
amoindri par quelques blessés et
absences ces dernières semaines.
En partant de ce constat, on savait
les « jaune et noir » capables de
belles choses et ils l'ont démontré
avec leurs armes.

Intelligence et envie

Je ne suis pas en train de dire
que tout a été simple mais ils ont
fait le match que l'on attendait
d'eux, à quelques exceptions près.
Les visiteurs ont logiquement pris
les choses en main dès les premiers
coups de patins et les Fleurisans se
sont souvent contentés de défendre.
Mais ils l'ont fait avec intelligence et
envie. Malgré cela, ils avaient sou-
vent un temps de retard sur chaque
action et Tramelan s'est inélucta-
blement rapproché de l'ouverture
du score. À la 11^e minute, la barre
transversale a offert un premier
sursis aux combattifs Vallonniers.

Tirs cadrés : 3 à 14

Encore mieux, les locaux ont
repoussé l'échéance en parvenant à
maintenir l'égalité à deux reprises
en infériorité numérique. À la fin

du premier tiers, le nombre de tirs
cadrés (3 à 14) résumait bien la phy-
sionomie de ce début de rencontre
mais il mettait aussi parfaitement
bien en exergue l'héroïsme dont ont
parfois fait preuve les hommes du
duo Marquis-Valentini. Les Chats
ont parfaitement fait le dos rond,
d'autant plus que les arbitres ne leur
ont rien laissé passer. Étrangement,
ils n'ont pas mis la même vigueur
à sanctionner les fautes de leurs
adversaires. Ils ont clairement eu
deux lignes différentes dans leurs
choix et cela pose question.

Deux poids, deux mesures

La situation s'est encore aggra-
vée dans le deuxième acte de ce
combat, malheureusement pipé
par les deux hommes au sifflet. Le
mot zèbre n'a jamais été aussi bien
approprié pour désigner ces deux
hommes : Jonas Bachmann et Alan
Schmocker. Ce n'est certainement
pas Valentin Aeschlimann, sèche-
ment chargé à la mi-match sans
que les arbitres n'interviennent qui
me contredira. L'entraîneur Mar-
tin Bergeron criait-il plus fort que
Philippe Marquis ? En tout cas, le
CP s'est vu gratifier de quatre nou-
velles pénalités dans le deuxième
acte alors que Tramelan a une nou-
velle fois été épargné, à intensité
égale dans les duels.

Le ridicule en accès libre

Trop c'était trop ! Le public
du Vallon a naturellement laissé
filer sifflets et mots doux envers
les arbitres lorsqu'ils ont offert un
cinq contre trois de deux minutes
pleines aux visiteurs. Cela com-
mençait sérieusement à devenir
ridicule. N'ayons pas peur de le
dire, Schmocker et Bachmann ont
été ridicules sur ce match. Cela
n'engage pas leurs « performances »
sur d'autres rencontres mais là c'est
simplement une évidence que la
majorité des spectateurs ont rapide-
ment saisie. Même des Tramelots,
c'est dire !

Kisslig, symbole
d'abnégation

C'est donc sous la gronde des
gradins fleurisans et en double
avantage numérique que le leader
du groupe 1 de 2^e ligue a débloqué
le score. Mais deux minutes plus
tard, l'égalisation tombait grâce à
l'association d'un Sébastien Kiss-
lig exemplaire d'abnégation et un
Jiri Rambousek lui aussi très en
jambes. Les débats se sont ensuite
resserrés et Fleurier était à la hau-
teur de l'événement. Hélas, ce sont
les joueurs de Martin Bergeron qui
ont marqué le 1-2 avant la deuxième
pause. Même avec les arbitres sur le
dos, les Chats étaient toujours (en)
vie.

Mauvais jusqu'au bout

Les arbitres n'ont pas donné
une septième vie aux Chats dans
le dernier tiers mais une septième
pénalité (contre une seule sifflée
contre les Tramelots sur l'ensemble
du match). Malgré l'excellente
prestation du portier Brian Luca-
rella, le 1-3 est tombé à la 49^e et
le 1-4 est ensuite arrivé dans la
cage vide. Après deux nouvelles
fautes flagrantes non sifflées contre
Tramelan, un gros coup de canne
sur les mains d'Aeschlimann non
sanctionné – ce dernier laissait
d'ailleurs, à raison, sortir toute son
incompréhension par un cri de rage
envers les arbitres – et une escar-
mouche qui a conduit le Fleurisan
sur le banc mais pas le Tramelot,
les zèbres ont mis un terme à leur
mauvais spectacle.

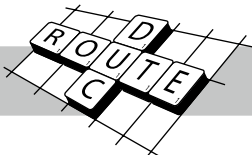
Et maintenant : pourquoi ?

Un spectacle de haut vol
mais malheureusement pas celui
qu'avaient espéré joueurs et specta-
teurs. Au final, les Chats en avaient
plein le dos mais ils ont magnifi-
quement tenu leurs nerfs malgré
l'injustice subie. Ceux de Tramelan
en ont profité sans qu'on puisse le
leur reprocher. S'il n'est pas fré-
quent qu'on fasse une telle critique
des arbitres – car sans eux, pas de
sport – la question du « pourquoi
tant de différence de traitement
entre les deux équipes » mérite
d'être posée et on le fait.

Kevin Vaucher

Classement 2 ^e ligue												
Fleurier – Tramelan												1-4
1. Tramelan	9	6	0	1	2	46	:	15	19			
2. Star Chx-de-Fonds	8	3	3	1	1	34	:	26	16			
3. Moutier	9	4	0	1	4	35	:	36	13			
4. Le Locle	8	3	0	0	5	40	:	42	9			
5. Franches-Mont.	8	2	1	0	5	33	:	39	8			
6. Fleurier	8	2	0	1	5	23	:	30	7			
7. Erguël	8	0	0	0	8	11	:	74	0			

SCRABBLE



Scrabble sans frontières

Désireux d'assumer un dernier
mandat à la tête de la Fédération
internationale de scrabble franco-
phone (FISF), le Vallonnier Patrice
Jeanneret avait composé une solide
liste de candidats au conseil d'admi-
nistration.

Cette liste, alliant personnes
expérimentées et nouveaux venus,
a récemment été élue à l'unanimité.
Son objectif prioritaire sera d'assu-
rer une saine transition jusqu'au
terme du mandat, soit à mi 2024.
Pour rappel, le Fleurisan a été élu
la première fois à la présidence de
la FISF en 2005. Par conséquent, il
entame sa 17^e année à la tête de la
faïtière du scrabble francophone.

Le monde réuni
à Aix-les-Bains

Les dernières semaines ont été
riches en résultats et en événements
dans le monde du scrabble. On
pense notamment aux 49^e Cham-
pionnats du monde de scrabble fran-

cophone à Aix-les-Bains (23 octobre
au 1^{er} novembre). En catégorie élite
duplicate, le Français Romain Santi
a devancé ses deux compatriotes
Gaston Jean-Baptiste et Samson Tes-
sier. Le meilleur Suisse, Hugo Dela-
fontaine, a pris le 10^e rang. Patrice
Jeanneret a conquis une honorable
168^e place, synonyme de 35^e rang
dans la catégorie des joueurs de plus
de 63 ans (Vermeils).

Une 4^e place chez les plus de
63 ans

Il a fait encore plus fort dans la com-
pétition « élite blitz » où le temps de
réflexion par coup est de 1 minute.
Le Vallonnier s'est classé à la 61^e
place de la hiérarchie sur plus de
300 joueurs (quatrième place dans
la catégorie Vermeils). Finalement,
la paire composée du Belge Yves
Brenez et de Patrice Jeanneret a raté
de peu une place en finale de caté-
gorie (5 paires qualifiées). En effet,
le duo formé pour l'occasion a été le
premier des non-qualifiés.

Les lettres retrouvent vie

Le championnat cantonal de
scrabble s'est tenu le 20 novembre
à Cernier sur le site d'Evologia. Une
manifestation accueillie avec soula-
gement par les joueurs neuchâtelois
qui avaient été privés de ce rendez-
vous annuel en 2020.

Patrice Jeanneret perd son titre !

Sur le plan individuel, plusieurs
membres du club Areuse-Fleurier se
sont mis en évidence. À commencer
par Patrice Jeanneret qui a pris la
deuxième place du général avec 2708
points. C'est 18 unités de moins que le
vainqueur Claude Tharin mais néan-
moins suffisant pour être premier de
la catégorie « Vermeils ». Pas sûr que
cela suffise à apaiser la déception du
Fleurisan, tenant du titre depuis plu-
sieurs années. Une grosse erreur au
cours de la 2^e manche (0 sur un coup
à 90 points) lui a été fatale.

Noah Schimmer, meilleur
jeune

À noter que deux femmes –
Marie-Josée Kissling et Jaqueline

Peclard – se sont partagé la troi-
sième place avec 2670 points. Fran-
çoise Strahm a intégré le top 10 (9^e)
pendant qu'Isabelle (12^e) et Michel
(15^e) Jeanneret accrochaient le top
15. Suivent ensuite les Vallonniers
et Vallonnières Dominique Iervolino
(23^e), Noah Schimmer (24^e, meilleur
jeune), Elie Schimmer (30^e) et Wendy
Fragnière (31^e).

Un podium par équipe

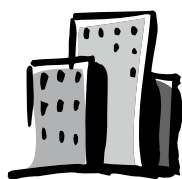
Pour parfaire le tableau, Areuse-
Fleurier s'est adjugé la deuxième
marche du podium par équipe. Le
club vaudruzien de La Croisée a
réalisé le meilleur score lors des
trois manches disputées et n'a laissé
aucune chance aux autres (10'627
unités). Areuse-Fleurier a failli payer
cher un coup de fatigue en milieu
de parcours mais s'est bien rattrapé
sur la fin (10'212). Cela lui a permis
de terminer avec 24 points d'avance
sur Boudry, troisième. La Chaux-
de-Fonds et La Tène n'ont pas été
en mesure d'atteindre la barre des
10'000 points et sont restés loin du
trio de tête.



La 2^e place du Vallonnier Patrice Jeanneret (à gauche) l'a fait repartir les
bras chargés de cadeaux. Claude Tharin (1^{er}), Marie-Josée Kissling et Jaque-
line Peclard (3^e ex aequo) n'ont pas été en reste non plus samedi à Cernier.

À LOUER
à TRAVERS
bel appartement de 3½ pièces 75 m²
Premier loyer offert. Cuisine équipée avec lave-vaisselle, 2 chambres, salle de bains avec baignoire, cave, place de parc, jardin avec grill et place de jeux.
Loyer **Fr. 875.-** charges comprises
Tél. 076 822 28 80

À LOUER
à COUVET
Appartement de 3 pièces
Dans les combles, entièrement rénové, proche des commodités.
Loyer **Fr. 750.-** + charges
Tél. 078 900 67 37



À LOUER
à SAINTE-CROIX
Rue du Stand 1
Appartement de 3½ pièces
Environ 80 m², cuisine agencée.
Loyer **Fr. 950.-** + charges Fr. 150.-
1er loyer net offert. Possibilité de louer un garage Fr. 100.- Disponible à convenir
Tél. 024 425 72 46



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER
Tél. 032 861 11 48
Fax 032 861 37 51

COUVET
Tél. 032 863 27 57

50 ans

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

margot mazout
mazout | essence | diesel
0800 844 644

Entreprise en bâtiment

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

PRO CONSEILS
L'Immobilier pour votre plaisir
www.lavenu.ch - 2116 Le Mont-de-Buttes

Si vous avez décidé de vendre votre bien immobilier :
Villas, maisons, immeubles, appartements,

mandatez la société « Pro Conseils l'Immobilier pour votre plaisir », au service de la clientèle depuis 24 ans.

Nous vous accompagnons et vous offrons un service personnalisé pour votre projet immobilier.

La commission de courtage se discute à la signature du mandat.

Suite à nos nombreuses ventes, nous avons plusieurs demandes de personnes solvables en recherche de biens sur les cantons de Neuchâtel et de Vaud.

En toute confiance, contactez-nous au 078 737 55 45

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon

AMS
AGRI - MÉCA - SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13
F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

AADTEC
Aide ADministrative et TEChnique

Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit
Technicienne en bâtiment
Experte CECB
Meudon 12
2126 Les Verrières

M: +41 79 566 26 12
T: +41 32 866 26 12
sandra_streit@aadtec.ch
http://www.aadtec.ch

BOCCIA

La Coupe à la maison

Samedi dernier, la traditionnelle Coupe jurassienne était organisée par le boccia-club Corgémont. Huit équipes, toutes composées de trois joueurs, étaient en compétition.

C'est le trio Lino Rota, Miguel Rocha et Rémo Ferrari qui avait la responsabilité de défendre les chances de Couvet. Et les trois

hommes n'ont pas failli, c'est le moins qu'on puisse dire. Après avoir victorieusement serpenté jusqu'à la finale, ils ont facilement pris le meilleur sur le BC Montagnard. Un succès expéditif 12-4 qui leur a ainsi permis de ramener la coupe à la maison. Bien au chaud, on ne sait pas mais à la maison, ça, c'est une certitude.

Non, ce ne sont pas les Daltons qui auraient égaré leur 4^e membre mais c'est bien l'équipe victorieuse du BC Couvet composée de Rémo Ferrari, Miguel Rocha et Lino Rota.

Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
E-mail: inf.psy.bag@bluewin.ch

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parage aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21



À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-
Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyl 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24